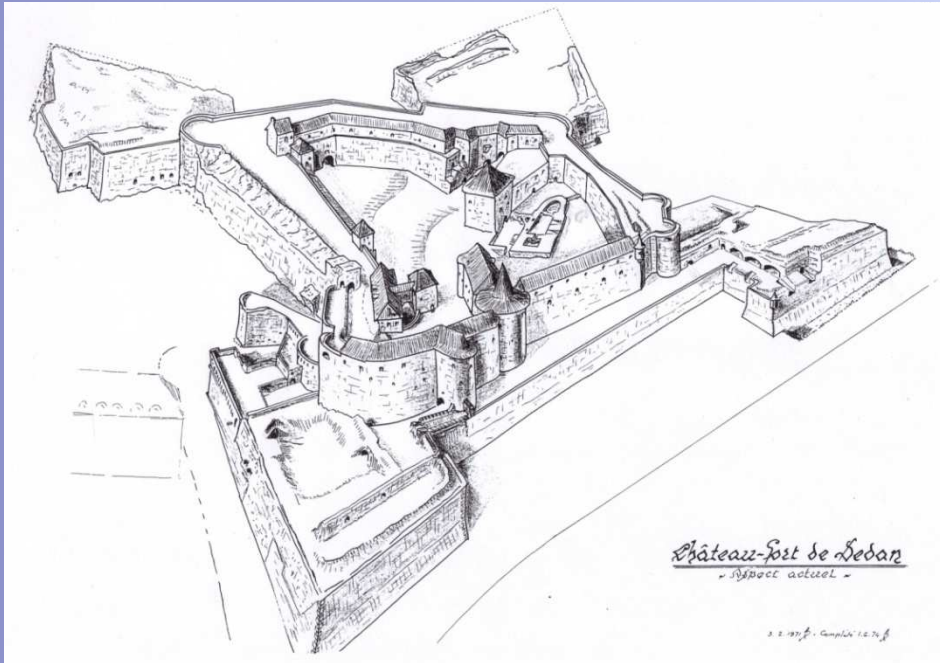


Mise en valeur du site du château-fort de Sedan (08)



Antoine DELAVault Projet Individuel
Ingénieur 1^{ère} année 2008-2009
Tuteur : Mr BOUTET Didier

Sedan dans les Ardennes (08)

Mise en valeur du site du château-fort

Antoine DELAVault

Projet Individuel, année 2008-2009

Tuteur : Mr BOUTET D., maître de conférences en Droit Public

ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

Département Aménagement

35 Allée Ferdinand de Lesseps

BP 30553

37205 TOURS Cedex 3

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, par leur disponibilité, leur compétence et leur gentillesse ont permis à ce travail d'aboutir :

- Mr BERTOLISSI C., habitant de Sedan, pour les documents qu'il m'a apporté
- Mr DABLAIN J., directeur du château-fort, pour le temps qu'il m'a accordé et les nombreux conseils qui m'ont permis d'avoir une approche différente de celle du simple lieu touristique que constitue le château-fort
- Mr DROMBY J.J., membre de la Société d'Histoire de Sedan, pour avoir su me passionner à l'histoire de la ville de Sedan
- Mr HERBILLON D., Maire de Sedan, pour avoir laissé à ma disposition le service urbanisme de la ville
- Mme LANCERAUX G., habitante de Sedan, pour m'avoir mis en relation avec Mr DROMBY
- Mr MARTINOT S., Responsable Ingénierie et Projets, que j'ai tout particulièrement sollicité et qui m'a apporté son aide, aussi bien en ce qui concerne la réalisation et la mise en forme d'un projet d'aménagement, que pour les renseignements et les directions à prendre dans ce travail
- Mr POIRIER D., habitant de Sedan, pour la mise à disposition de ses archives personnelles sur Sedan.

Je souhaite également remercier l'ensemble du service urbanisme de la ville de Sedan, le personnel de l'administration du château-fort, le personnel de l'office de tourisme du Pays Sedanais, ainsi que les personnes ayant pris le temps de répondre au questionnaire.

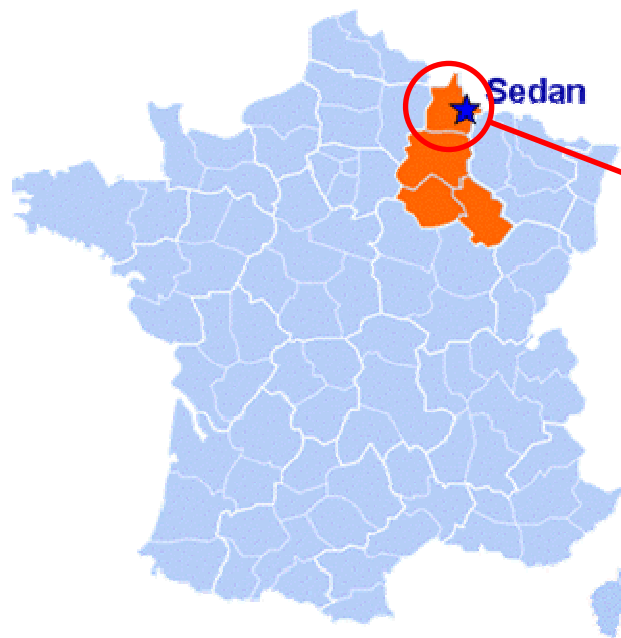
Je remercie mon tuteur, Mr BOUTET D., maître de conférences en Droit Public au département aménagement de l'école polytechnique de l'université de Tours, pour ses conseils.

Je remercie enfin ma famille, pour le soutien qu'elle m'a accordé durant la réalisation de ce projet.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE.....	5
Localisation de la ville de Sedan.....	6
INTRODUCTION	7
PARTIE I : Sedan, son passé et son présent.....	8
A. Présentation générale de la commune	9
B. Histoire et patrimoine de Sedan	12
PARTIE II : le château-fort, enjeux, potentialités et disfonctionnements.....	17
A. Le château-fort : description d'un site en plein milieu urbain	18
B. Analyse des flux	32
C. Synthèse et enjeux	42
PARTIE III : propositions d'aménagements	46
A. Remise en état de la voirie d'accès à l'arrière du château-fort.....	47
B. Le stationnement	52
C. Le chemin piétons autour du château	56
D. Le lien entre « Sedan haut » et « Sedan bas »	59
E. Le château-fort, lieu de liens sociaux.....	62
F. Synthèse	64
CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE	66
TABLE DES MATIERES	67

Localisation de la ville de Sedan



Source : www.champagne-ardennes.leguidedesfestivals.com



Source : site internet du Conseil Général des Ardennes



Source : www.chambre-aube.notaires.fr

INTRODUCTION

Au cœur de l'Europe, dans les Ardennes, Sedan est une ville connue et reconnue, aussi bien sur le plan national qu'international. Son histoire passionnante laisse aujourd'hui un patrimoine riche et diversifié.

Logo du Conseil Général



La politique vis-à-vis du tourisme se marie parfaitement avec celle du Conseil Général des Ardennes : l'heure est au développement touristique. Si le département s'est offert, le 8 août 2008, Woinic, la statue du plus grand sanglier du monde (50 tonnes)- l'animal étant l'emblème des Ardennes - la ville de Sedan possède, quant à elle, son emblème, le plus grand château-fort d'Europe.

Fort de son patrimoine, la municipalité souhaite créer davantage de cohésion entre la ville, ses sites remarquables et le château-fort. Ce dernier occupe une place très particulière dans la commune, il n'est pas seulement un lieu touristique, un atout économique, il fait partie intégrante de l'identité de la ville.

Blason de la ville



Source : magazine « Les Ardennes en marche »

Source : site internet de la ville

Ainsi, la commune s'est lancée, depuis qu'elle est propriétaire du château, dans de nombreux travaux de restauration. C'est avec succès que le château-fort offre aujourd'hui un nouveau visage, plus jeune, plus dynamique.

Cependant, ces quelques dizaines d'années de travaux n'ont pas suffi pour parvenir à une totale remise en état du château et de ses alentours. S'il est vrai qu'un aménagement du site seul ne constitue pas un aboutissement en soit de la politique touristique de la municipalité, il semblerait qu'il soit avant tout nécessaire d'offrir aux touristes et aux Sedanais un lieu sain, attractif, autour du château-fort, point central de la ville.

C'est pourquoi, notre projet tendra vers les grandes ambitions de Sedan, en proposant une mise en valeur du site du château-fort. Il tentera par ailleurs d'être en osmose avec les principes novateurs du développement durable.

Nous débuterons notre dossier par une présentation de la ville de Sedan, de son histoire et de son patrimoine. Nous continuerons avec une étude détaillée du château et de ses alentours. Puis nous finirons par une proposition d'aménagements visant à mettre en valeur ce lieu touristique.

PARTIE I : Sedan, son passé et son présent



Source : site internet de la ville

PARTIE I

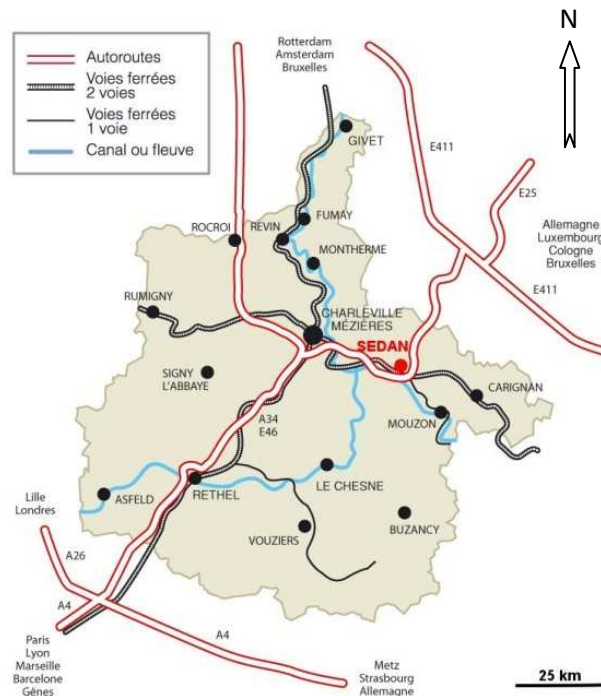
- A. Présentation générale de la commune
- B. Histoire et patrimoine de Sedan

A. Présentation générale de la commune

1. Une localisation stratégique

Sous-préfecture des Ardennes, Sedan comptait 19934 habitants en 2006. Ancienne principauté, ville prospère sous l'ère textile au 18ème siècle, victime des guerres, Sedan offre aujourd'hui un nouveau visage.

Située à 25 km de Charleville-Mézières, préfecture des Ardennes, et grâce aux dessertes autoroutières et ferroviaires, la ville de Sedan est ouverte sur l'Europe. Avec l'autoroute A34, dit le «Y Ardennais», Sedan est à moins de 2 heures des grands pôles décisionnels et économiques importants (Lille, Paris, Metz, Bruxelles et Luxembourg). Depuis le 10 juin 2007, Sedan est à moins de 2 heures de 25 millions d'habitants avec le TGV Est Européen et les nombreux trains express régionaux connectés au réseau TGV.



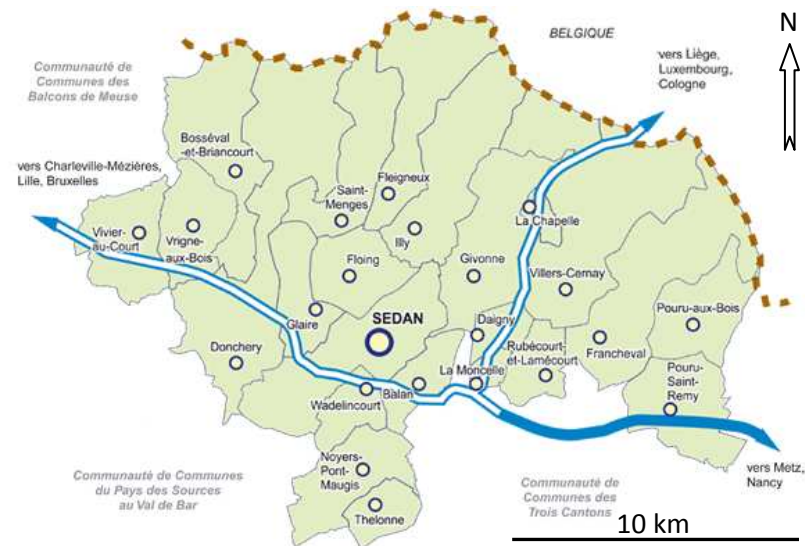
Source : site internet du Conseil Général des Ardennes

2. Contexte administratif et poids local de la commune

Cinq communes (Balan, Bazeilles, Floing, Glaire et Wadelincourt) font partie de l'agglomération de Sedan (ou bassin sedanais) et agissent ensemble depuis longtemps dans des domaines tels que l'économie ou l'environnement.

La création de la Communauté de Communes du Pays Sedanais, en 2000, traduit la volonté de mettre en place des « projets communs de développement et d'aménagement de l'espace, au sein d'un espace de solidarité » (article 7 de l'arrêté portant sur les compétences de la Communauté de Communes du Pays Sedanais).

Le territoire communautaire, constitué de 23 communes, 42540 habitants en 1999 pour une superficie de 244,35km², se structure principalement autour de Sedan, siège du Pays Sedanais.



Source : site internet du Pays Sedanais

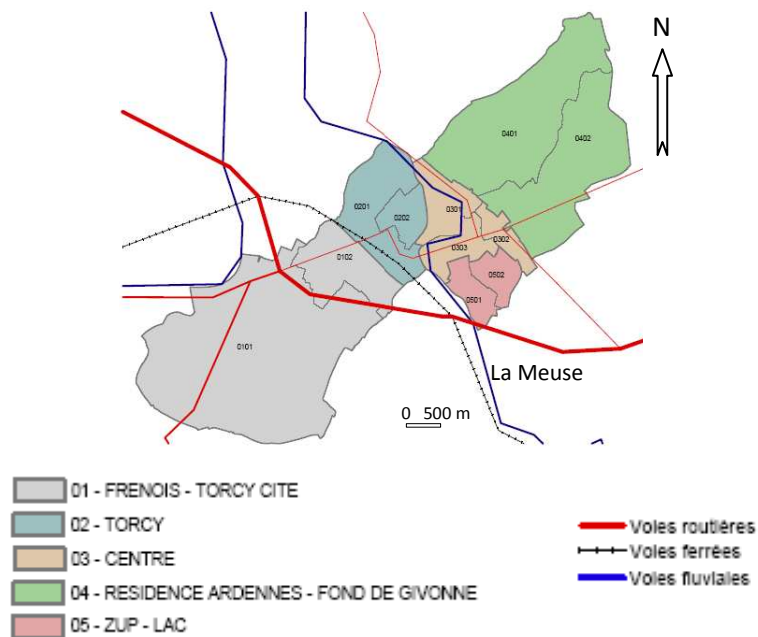
Sur le plan économique, le Pays Sedanais est marqué par une forte tradition industrielle. Le textile et la métallurgie ont longtemps été les principales activités économiques locales. Mais l'économie ne se limite pas à ces industries traditionnelles et le Pays Sedanais dispose d'autres atouts tels que l'industrie du bois, grâce au massif forestier ardennais dense, ou le tourisme.

Avec la quatrième superficie et la première population du Pays Sedanais (près de la moitié des habitants de la Communauté), Sedan est LE pôle attractif qui regroupe la majorité des biens et des services. La ville de Sedan est également un pôle d'emplois de première importance puisqu'elle concentre 51,54% des emplois de la Communauté de Communes.

3. Organisation du territoire communal

Bordé par huit communes (dont 7 font partie du Pays Sedanais), le territoire de Sedan se présente plutôt en longueur. D'une superficie de 16,28 km², Sedan affiche donc une forte densité d'environ 1260 hab/km².

Le territoire est découpé en 5 quartiers hétérogènes sur les plans de l'espace et de l'humain. Le quartier Frénois-Torcy Cité est le plus étendu (environ 45% de la superficie totale de Sedan) mais aussi le moins peuplé (14% de la population totale). Cette hétérogénéité crée une certaine différence dans l'aménagement, ou du moins une approche différente dans la conception d'un projet. Par exemple, il ne s'agit pas de traiter de la même manière le quartier Résidence Ardennes-Fond de Givonne, composé principalement de maisons individuelles, et le Centre, quartier dense, historique, dont près de 10% des logements sont vacants.



Source : INSEE

4. L'économie à Sedan

a. Entreprises

Au niveau de l'industrie, le bassin sedanais se caractérise par une très forte diversification : automobile, plasturgie, verre plat, bois, mécanique, automatismes,... Si l'on excepte le champagne dans la Marne, les entreprises du sedanais sont parmi les plus exportatrices de la région.

Cette diversification et cette ouverture internationale sont les cartes qui font du bassin sedanais le plus attractif et le plus dynamique du département en termes d'investissements.

Mais, si l'industrie est autant importante pour le bassin sedanais, ceci est un peu moins vrai sur le territoire même de Sedan. En effet, les plus grosses entreprises industrielles se situent sur les territoires de Glaire ou de Donchery. En revanche, les secteurs du transport et du bâtiment sont plus présents sur la ville de Sedan et constituent eux aussi une ressource non négligeable.

b. L'agriculture

Malgré un territoire très urbanisé, Sedan constitue le premier pôle d'emplois dans l'agriculture du Pays Sedanais, et le sixième du département. L'agriculture reste donc très présente mais tend à disparaître au détriment de l'urbanisation, d'autant plus qu'elle ne représentait que 0,7% des emplois en 1999.

c. Le tertiaire

Le tertiaire est le secteur le plus présent sur le territoire de Sedan. En effet, il représentait 90,5% des établissements actifs pour 87,6% des emplois en 2006, et ne cesse de se développer.

Une des particularités du secteur tertiaire à Sedan est l'importance du football professionnel. Situé dans une commune de 20000 habitants seulement, le CSSA (Club Sportif Sedan Ardennes) possède un palmarès bien plus qu'honorable et fait de Sedan une ville internationalement reconnue sur le plan footballistique. Les joueurs, les dirigeants, le staff médical et tout le personnel autour représentent à eux seuls plus de 2% des emplois du tertiaire, une ressource non négligeable pour Sedan.

L'Union Commerciale et Industrielle (UCI) est particulièrement dynamique à Sedan. En plus de nombreuses animations commerciales durant toute l'année, elle organise la Foire de Sedan, un évènement incontournable, manifestation très populaire qui anime durant cinq jours toute la ville et attire plus de 250000 visiteurs. Son accès gratuit en fait une des plus populaires du nord-est. La foire s'articule notamment autour de 2 pôles d'animation :

- la foire commerciale envahit le centre-ville de Sedan, et regroupe pas moins de 600 camelots. Cette spécificité d'être située au cœur de la ville fait de la foire un évènement à part entière, doté d'une ambiance inimitable.
- la foire agricole, dont la renommée dépasse largement les frontières du département, regroupe 600 animaux sur 7ha de prairie en pleine ville. Elle permet, entre autre, de valoriser les produits du terroir, et des animaux emblématiques du département tels que les chevaux de trait ardennais.

Avec son identité forte, alliant camelots, exposants et éleveurs, sous le signe de la convivialité, la foire de Sedan s'affirme comme la manifestation économique phare de la région.

Affiche de la foire de Sedan en septembre 2007



Source : www.foire-sedan.com

d. Synthèse

Avec plus de 5700 emplois (en 2006), la commune offre un panel d'activités relativement large tant sur le secteur industriel que commercial, mais également agricole. Cependant, le secteur industriel connaît une baisse de part d'emplois depuis les années 2000, tandis que le tertiaire est le secteur qui progresse le plus.

Evolution de la répartition des actifs par secteur d'activités

Secteurs d'activité	% en 1990	Evolution	% en 1999	Evolution	% en 2006
Industrie	11%	↗	12,1%	↘	8,9%
Construction	3,8%	→	3,8%	↘	3,5%
Tertiaire	84,3%	↘	83,4%	↗	87,6%
Agriculture	0,9%	↘	0,7%		Inconnu
Total	100%		100%		100%

Source : INSEE

Il faut souligner que si la part du tertiaire a diminué entre 1990 et 1999, ceci est dû à la forte baisse des commerces (- 12,6%), ces derniers cherchant du foncier à moindre coûts à l'extérieur de Sedan et fuyant le centre-ville. A partir des années 2000, les services ayant tellement progressés, la tendance s'est inversée.

Avec plus d'un travailleur sur deux résidant sur la commune, Sedan possède une relative autonomie d'emploi, essentielle pour le maintien de la population sur place.

Malgré cela, la commune doit faire face à une diminution de sa population depuis 1975 (-3% entre 1999 et 2006). Le nombre d'emplois est également en baisse (-14,7% entre 1999 et 2006).

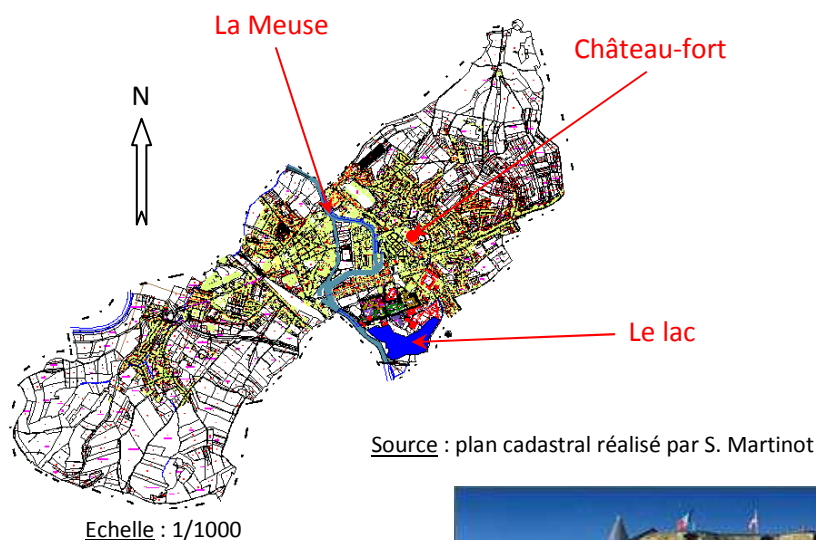
C'est ici que nous arrivons naturellement à étudier un domaine en plein essor et à fortes potentialités sur la commune de Sedan : le tourisme. S'il y a bien un secteur qui permet à Sedan de rayonner au niveau national mais surtout international, c'est le tourisme. Grâce à son riche patrimoine et son château-fort, le territoire sedanais attire de nombreux touristes et peut donc jouir de nouvelles retombées économiques.

B. Histoire et patrimoine de Sedan

1. Du château-fort...

Le monument le plus important, de par sa taille et son intérêt touristique, est bien entendu le château-fort. Château féodal le plus étendu d'Europe avec ses 35000 m², il représente LE site incontournable de Sedan pour le touriste. Sa position géographique entre France et Empire pendant cinq siècles a été la cause d'une constante modernisation de ses défenses, ce qui fait aujourd'hui le bonheur et l'émerveillement de quiconque vient le visiter.

Cette évolution du château sera décrite dans la deuxième partie, le but étant dans celle-ci de retracer la mutation de Sedan à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours, au travers de son riche patrimoine. Il est néanmoins nécessaire d'aborder une partie de l'histoire du château-fort, fondement de la magnificence future de la ville de Sedan.



Source : <http://www.123resa.net/photos/etablissement/3117.jpg>

Sedan, contrairement à d'autres villes qui sont l'aboutissement d'une longue évolution, a surgi en quelques décennies par la volonté d'hommes et de femmes hors du commun.

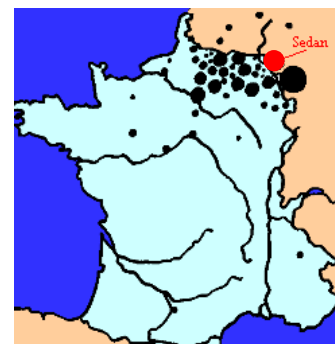
Vers 1430, Evrard de La Marck fit construire, sur un éperon rocheux, autour des vestiges de l'Eglise S^t Martin, un premier château-fort. Ses successeurs vont petit à petit agrandir et renforcer le château.

C'est alors qu'en 1556, Henri Robert de La Marck, premier Prince souverain de Sedan, arrive au pouvoir et se marie avec Françoise de Bourbon en 1559, catholique mais fervente au protestantisme.

Ceci va être le début d'une nouvelle ère à Sedan, principauté indépendante du Royaume de France.

2. ...en passant par le patrimoine religieux...

Les guerres de religion du XVI^e siècle vont faire de Sedan l'un des plus sûrs refuges du protestantisme. Deux vagues principales de réfugiés vont survenir à Sedan : en 1562, suite au massacre de Wassy, et en 1572, nuit de la S^t Barthélémy. Nobles, marchands, artisans et intellectuels affluent vers ce qu'on appelle alors la « Petite Genève ».



Origine des réfugiés protestants de Sedan

Source : <http://xxi.ac-reims.fr/ec-la-prairie-sedan/>

Le Prince Henri Robert de la Marck, fortement poussé par sa femme, va même se convertir au protestantisme en 1563. Les Princes de Sedan iront jusqu'à interdire toute querelle pour cause de religion. Ainsi, fait unique en Europe, Sedan ne connaîtra jamais de guerres de religion. La principauté acceptera tous les cultes, notamment catholiques et protestants à l'époque, dont les édifices constitueront cet important patrimoine religieux.

En 1576, deux ans après la mort d'Henri Robert de La Marck, Françoise de Bourbon crée le collège calviniste. On y instruisait la jeunesse des deux cultes, le collège étant ouvert à toutes les religions.

Après la mort de Guillaume Robert de La Marck, successeur d'Henri Robert, en 1588, la principauté tombe en quenouille, ce qui signifie qu'il ne reste plus de descendants, mais seulement une descendante, Charlotte de La Marck. Elle épouse en 1591 Henri de la Tour d'Auvergne, mais meurt seulement 3 ans plus tard, et ne verra donc pas la fin de la construction du temple commandé par Henri de la Tour en 1593 afin d'offrir enfin un lieu de culte aux protestants.



*Temple, devenu
l'Eglise St Charles
en 1685*

Source : photo personnelle

Henri de la Tour d'Auvergne convertit en 1602 le collège calviniste fondé par Françoise de Bourbon en Académie protestante, faculté de théologie qui attire de nombreux élèves brillants. Louis XIV supprima cette Académie par décret en 1681 et offrit les bâtiments aux Jésuites qui ne les occupèrent jamais.

Des capucins Irlandais furent appelés par le dernier prince de Sedan, le fils d'Henri Robert, Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, converti au catholicisme. En 1657, le Couvent des Capucins fut alors construit. Les bâtiments abritaient une crypte où se trouve la tombe du Maréchal Fabert, premier gouverneur de Sedan après son rattachement à la France en 1642 : Frédéric-Maurice ayant conspiré contre le Roi Louis XIII, il dut donner Sedan pour sauver sa tête. Cette crypte, située près des tours Résidence Ardenne, est aujourd'hui le seul vestige de ce couvent.

Puis arriva la catastrophe : la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Tous les édifices religieux protestants furent rasés, à l'exception du temple, devenu donc l'Eglise St Charles. Les protestants n'avaient plus que trois possibilités : se convertir, l'exil (en Prusse, aux Pays-Bas) ou le culte dans les bois, sévèrement puni.

Ici s'achève une partie de l'histoire de Sedan, rapidement remplacée par une autre, celle de l'ère du textile sedanais.

3. ...jusqu'au patrimoine industriel

L'arrivée des protestants à Sedan à la fin du XVI^e siècle a permis la prospérité et le développement de l'industrie textile. Mais l'industrie textile sedanaise débute véritablement après le rattachement de Sedan à la France.

En 1646, le Roi accorde à trois marchands parisiens le privilège de fabriquer "des draps noirs et de toute autre couleur de la qualité, façon et manière d'ouvrer telle qu'elle se pratique en Hollande". C'est alors que Nicolas CADEAU crée le Dijonval, qui restera pendant 20 ans, la durée du privilège, la seule fabrique de draps fins en France.



Source : site internet de la ville

Le Dijonval



Source : <http://pagesperso-orange.fr/crepi/Dijonval.htm>

La fabrique du Gros Chien, sur deux niveaux, et composée d'ailes entourant deux cours principales, fut créée en 1688 par Denis Rousseau. Auparavant, en 1629, Henri de Lambermont, maître des forges, avait fait construire le logis donnant sur la rue (photo ci-dessous). La surface utile de la manufacture est équivalente à celle du Dijonval, dont elle devint le premier concurrent sérieux. Cette fabrique réutilise les bâtiments de l'Académie des Exercices, fondée en 1607 par Henri Robert de La Tour. A l'époque, cette académie était ce qu'on pourrait appeler le « Saint Cyr » sedanais, on y prodiguait un double enseignement aux gentilshommes venus de toute l'Europe : le maniement des armes blanches, des armes à feu, la théorie de la guerre, et un enseignement intellectuel et moral (droit, philosophie et mathématiques). Sedan eut donc une école militaire un siècle et demi avant la France. Mais suite à la révocation de l'Edit de Nantes, l'Académie avait disparue, laissant ainsi ses bâtiments pour cette manufacture du Gros Chien.



*Logis de la
manufacture du
Gros Chien*

Source : photo personnelle

C'est surtout au XVIII^e siècle que la fabrique sedanaise connut un formidable essor. De 1710 à 1780, la production de draps tripla. Après les CADEAU, d'autres manufacturiers reçurent les mêmes privilèges : PAIGNON qui acquit le Dijonval en 1711, ROUSSEAU, nous venons de le voir, aux Gros-Chiens, LABAUCHE et POUPART, tous deux calvinistes, furent les figures de proue de la draperie sedanaise. Derrière ces manufacturiers privilégiés, deux catholiques et deux protestants, les entrepreneurs de chacune des confessions se livraient à une véritable compétition qui fut un des moteurs de l'industrie textile au XVIII^e siècle.

Soulignons ici une petite anecdote. Après la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants, et donc par extension les manufactures protestantes, sont sensés ne plus exister. Mais l'industrie textile sedanaise ne serait pas ce qu'elle est devenue sans les protestants. Ainsi, les Rois de France ont toléré ces fabriques protestantes. Louis XV, alors Roi une bonne partie du XVIII^e siècle, a même été jusqu'à emprunter de l'argent aux industriels sedanais lorsqu'il en avait besoin.

La draperie avait donc fait la renommée et la prospérité de Sedan. Cette richesse a engendré, dès le début du XVIII^e siècle, la naissance d'une grande bourgeoisie industrielle qui a fait ériger dans la ville de nombreux hôtels particuliers.

Hôtel Poupert, place de la Halle



Source : photo personnelle



Source : site internet de la ville

A la fin du XVIII^e siècle, la manufacture emploie environ 14.000 personnes, dont 10.000 à la campagne, travaillant dans leur maison, véritable ouvroir où l'on tissait et l'on filait la laine.

Après la période troublée de la Révolution, la draperie sedanaise reprend sous le Consulat et l'Empire. Deux personnages jouent un rôle essentiel dans cette renaissance, Abraham POUPART et Guillaume TERNAUX (qui a fait fortune avec le cachemire), dont la réussite coïncide avec la mécanisation du travail de la laine. La draperie sedanaise permet aussi des ascensions fulgurantes comme celle de Laurent CUNIN-GRIDAIN qui devient ministre de l'industrie et du commerce sous Louis-Philippe.



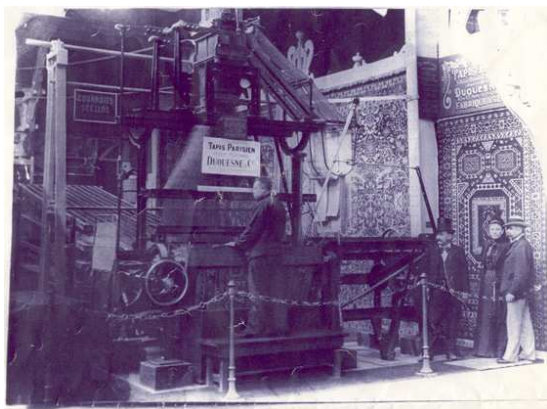
*Emblème de la manufacture
Cunin-Gridaine*

Source : site internet de la ville

La guerre de 1870 met un terme à ce bel essor. La fin du XIX^e siècle se caractérise par la mécanisation du tissage, qui se concentre en ville. Des usines "modernes" remplacent les petits ateliers de tisseurs à la main des villages environnants. Le textile reste néanmoins à la première place jusqu'à la première guerre mondiale. Durant les guerres, les usines sedanaises sont vidées de leur matériel. Au lendemain des deux guerres, il faut se remettre au travail : la reconstitution est lente et difficile. L'histoire de l'industrie textile sedanaise se termine à la fin du XX^e siècle.

Aujourd'hui, une fabrique de tapis existe encore à Sedan, grâce à une association de sauvegarde créée en 2005. En grande difficulté depuis plusieurs années, l'entreprise survit grâce à cette association.

Le tapis 'point de Sedan' est unique au monde puisque le caractère très spécial de sa fabrication utilise un procédé tout aussi unique et un tour de main transmis de génération en génération depuis 1878. Les tapis, d'un caractère artisanal et fabriqué à la main, ornent, depuis plus d'un siècle, les demeures des plus grandes notabilités.



Métier à tisser

Source : site internet du Tapis Point

4. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV)

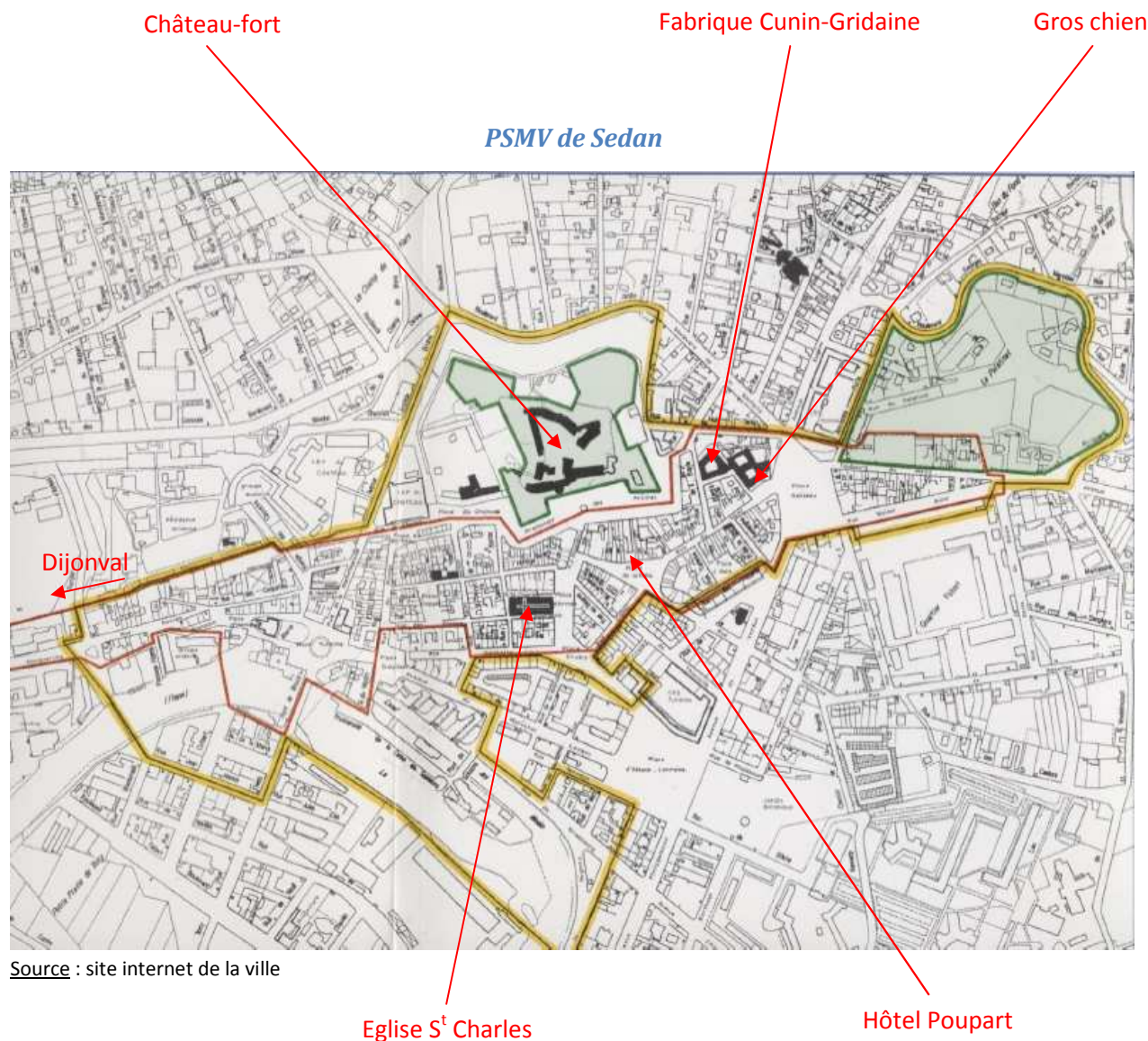
Tout le patrimoine sedanais se situe en grande partie dans ou proche du centre-ville. L'histoire de Sedan a créé ce patrimoine unique, et aujourd'hui, c'est ce même patrimoine qui nous permet de retracer l'histoire de Sedan. La commune se devait de protéger cette richesse.

Ainsi, le secteur sauvegardé de Sedan a été créé le 22 septembre 1992. La Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés a décidé, à l'unanimité, la publication du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Sedan le 8 juillet 1999, celui-ci est publié le 15 novembre 1999 et approuvé le 29 juin 2007. Sa superficie urbaine est de 30 hectares $\frac{1}{2}$, 50 hectares avec le château fort. Il comporte 47 îlots et 1130 immeubles. La mise en valeur du secteur sauvegardé fait partie intégrante du projet urbain.

Le règlement, très précis du PSMV, est basé sur une analyse architecturale individuelle de chaque immeuble existant. Toutes les constructions et démolitions, y compris à l'intérieur des immeubles, dans le secteur sauvegardé doivent respecter ce règlement et sont soumises à la décision du Préfet par l'intermédiaire du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

En 2006, différents partenaires (Communauté de Commune, ville de Sedan, ANAH, Caisse des dépôts...) ont signé la convention mettant en place une OPAH Renouvellement Urbain sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays Sedanais. Une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) est une action d'aménagement qui vise à améliorer les logements anciens et leur environnement dans un périmètre donné en coordonnant l'action privée et publique. Le centre ancien de la Ville de Sedan est plus particulièrement concerné par des procédures visant à accélérer le processus de réhabilitation d'immeubles vétustes ou dégradés.

La sauvegarde du patrimoine sedanais est donc au cœur de la politique de la commune. Le château-fort est au centre de tous les débats, et fait l'objet de constantes restaurations. Cependant, il reste beaucoup à faire ; c'est pourquoi, l'étude d'un tel site, même si de nombreux travaux ont déjà été réalisés n'est pas chose inutile.



SYNTHESE

ATOUTS DE LA VILLE DE SEDAN :

- Sedan, ville située au cœur de l'Europe ; un des moteurs du département des Ardennes
- Une histoire courte, mais qui laisse un riche patrimoine, propice au développement du tourisme, atout économique indiscutable
- Le plus grand château-fort d'Europe, emblème de la ville

FAIBLESSES DE LA VILLE DE SEDAN :

- Un territoire marqué par une industrie en déclin
- Un fleuve trop peu exploité qui traverse le territoire
- Un découpage géographique et humain très inégal

PARTIE II : le château-fort, enjeux, potentialités et disfonctionnements



Source : www.linternaute.com

PARTIE II

- A. Le château-fort :
description d'un site en
plein milieu urbain
- B. Analyse des flux
- C. Synthèse et enjeux

A. Le château-fort : description d'un site en plein milieu urbain

Dans cette partie, nous allons nous attacher à décrire le site environnant ainsi que le château-fort lui même pour en déduire les prémices des enjeux du projet. Afin de comprendre l'importance et la place actuelle du château dans la ville de Sedan, il faut, dans un premier temps, retracer l'histoire de l'évolution de ce colosse. Dans un second temps, la description, aussi bien du bâti, que des réseaux ou encore du paysager, peut débuter.

Il est à noter que certaines fois, il sera fait référence au questionnaire réalisé auprès de 100 citoyens, ce dernier mesurant leur attachement au château-fort et comment perçoivent-ils le site avoisinant. Ce questionnaire est donné en annexe.

1. Evolution et place du château

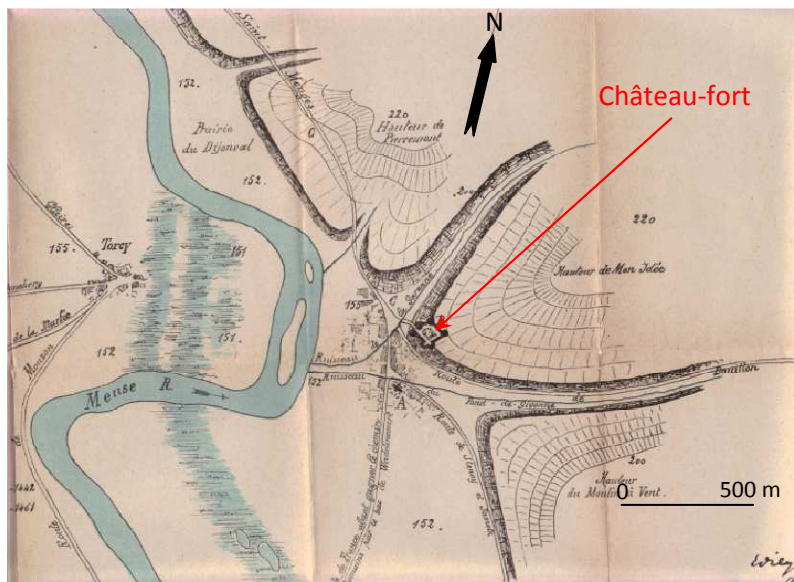
a. Depuis sa création...

➤ Le premier château

Construit à partir de 1424 par Evrard de La Marck, le château-fort se situait en lisière de la forêt d'Ardenne, qui fournissait abondamment bois de charpente. Sa position lui permettait de contrôler la navigation et le franchissement de la Meuse.

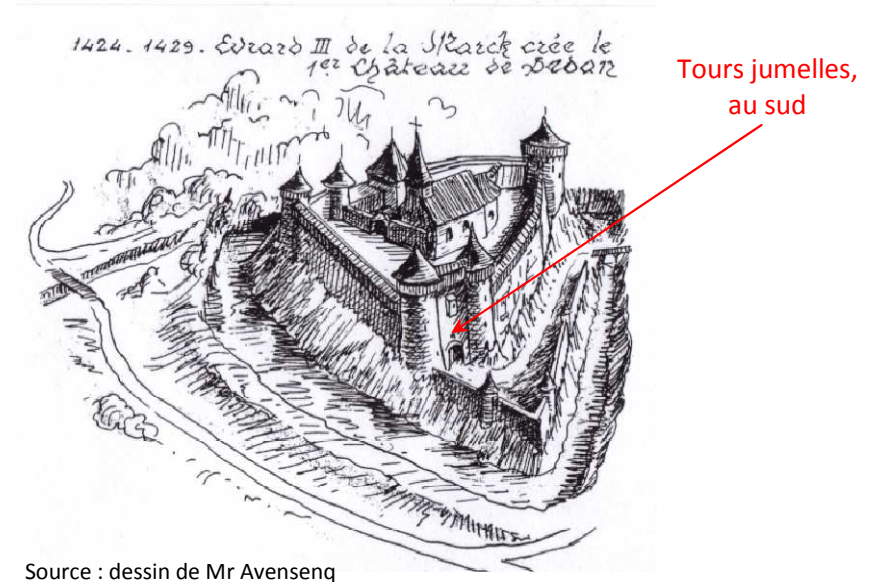
Dès le premier château, les « tours jumelles », aujourd'hui un des symboles du château, furent érigées et constituaient l'entrée du château. Ce dernier est pourtant assez archaïque et l'adaptation à l'artillerie encore timide : murs de 1,50 mètres d'épaisseur, crénelages parcimonieux, postes de tirs conçus pour l'arc et l'arbalète mais parfois modifiés pour l'usage de très petites armes à feu portatives. Des fossés partiellement en eau ne semblent avoir existés qu'à l'ouest et au sud.

Sedan au début du XV^e siècle



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château-fort en 1429



Source : dessin de Mr Avenseng

➤ Les agrandissements

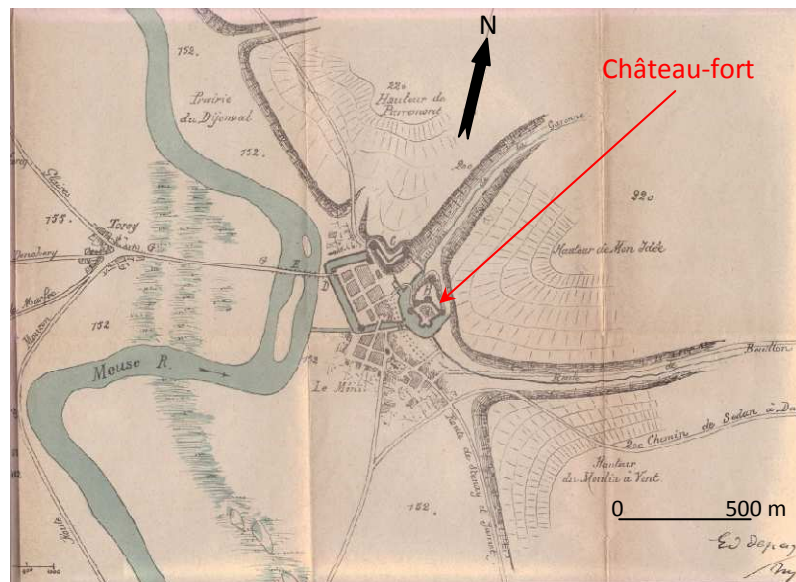
Le successeur d'Evrard de La Marck, Jean, renforça les courtines dans un premier temps (de 1429 à 1455), puis agrandit le château de 10000 m² dans un deuxième temps (de 1455 à 1470) en l'adaptant aux progrès croissants de l'artillerie à poudre.

Tout d'abord, les courtines du « vieux » château sont renforcées par de nouvelles murailles établies soit en avant soit en arrière des murs primitifs. Ces murailles atteignent 4,50 mètres d'épaisseur et portent à leur sommet un crénelage, encore décelable aujourd'hui.

Ensuite, Jean de La Marck fit construire, devant les tours jumelles, une terrasse d'artillerie. Cette dernière présente un logis pour la garde avec cheminée et plusieurs galeries d'escarpe dotées de 32 canonnières ébrasées, équipées d'évents pour l'évacuation des fumées des tirs. La faiblesse des angles de tirs limitait pourtant l'efficacité réelle de ce monstre quasiment sourd et aveugle ; seule la vaste terrasse pouvait porter de lourdes pièces d'artillerie. Cet aménagement rendit nécessaire la construction d'une nouvelle porte, au nord-ouest.

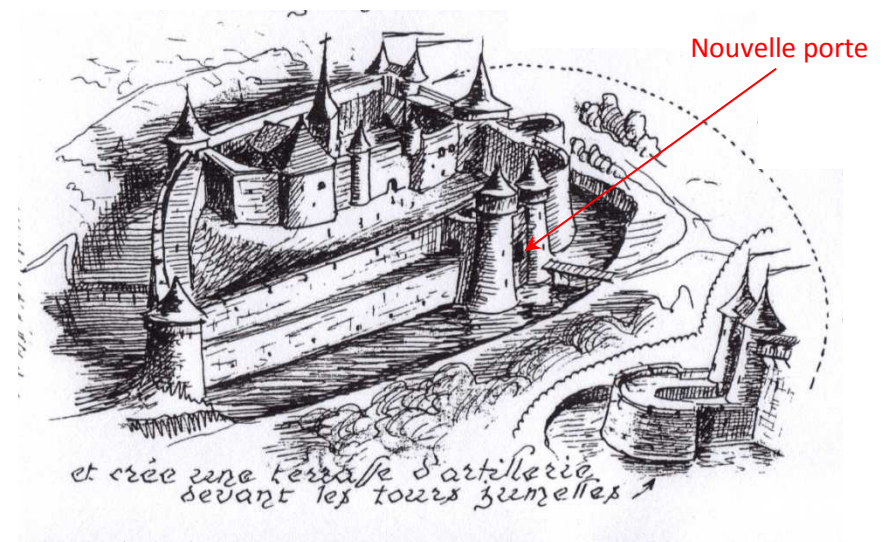
Cet accroissement de surface implique l'extension des fossés qui servent également de carrière.

Sedan à la fin du XV^e siècle



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château-fort en 1470



Source : dessin de Mr Avenseng

➤ Le remparement

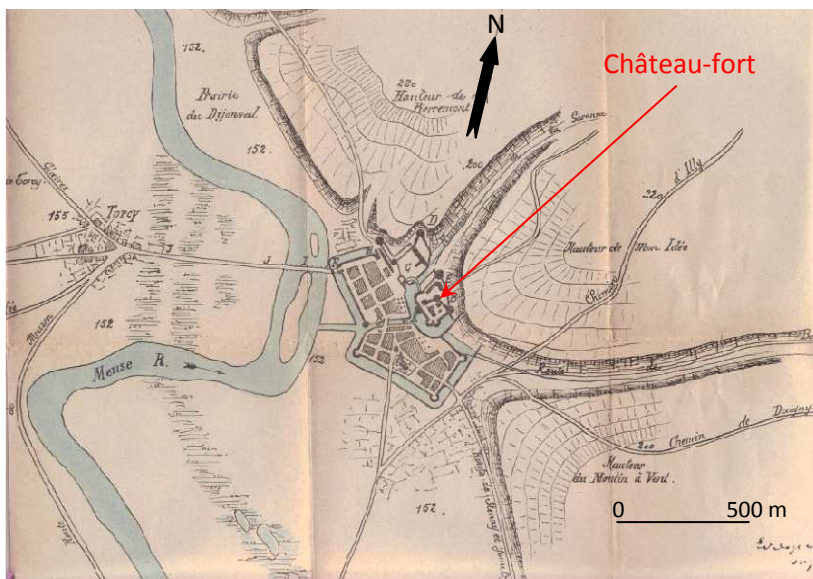
Les successeurs de Jean de La Marck, Robert I^{er} et surtout Robert II, participèrent à l'étape suivante, qui consista à créer de gigantesques terrasses à canons. On empiéta massivement sur la cour basse pour établir une nouvelle muraille : entre les deux furent entassés des milliers de tonnes de terre et de pierre. Les courtines passèrent ainsi de 4,50 mètres à 26 mètres d'épaisseur.

Le sommet des terrasses ainsi créées était au même niveau que les hauteurs dominant le site ; l'ensemble du château, atout considérable, était donc parfaitement invisible du côté le plus exposé.

Toutefois, ces énormes volumes de maçonneries et de terre n'étaient pas entièrement pleins car on avait pris la peine d'aménager en rez-de-chaussée vers la cour 18 petits logis pour la garnison, tous semblables, voûtés et dotés de cheminées. L'hygiène semble avoir été une des préoccupations constantes des bâtisseurs successifs.

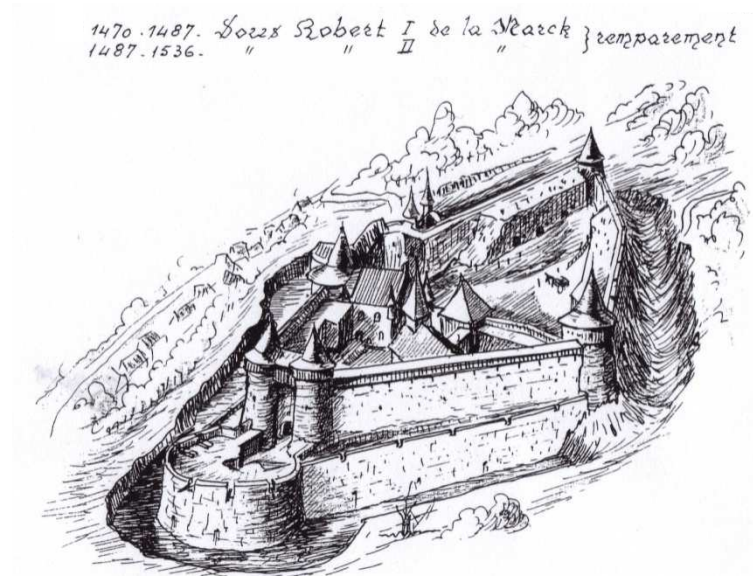
Au sud-est et au sud-ouest, la cour haute ne permettait pas de telles emprises au sol. Les nouvelles terrasses, plus basses que les autres, furent donc élevées à l'extérieur, en avant des courtines.

Sedan au milieu du XVI^e siècle



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château-fort en 1536



Source : dessin de Mr Avensenq

➤ Le bastionnement

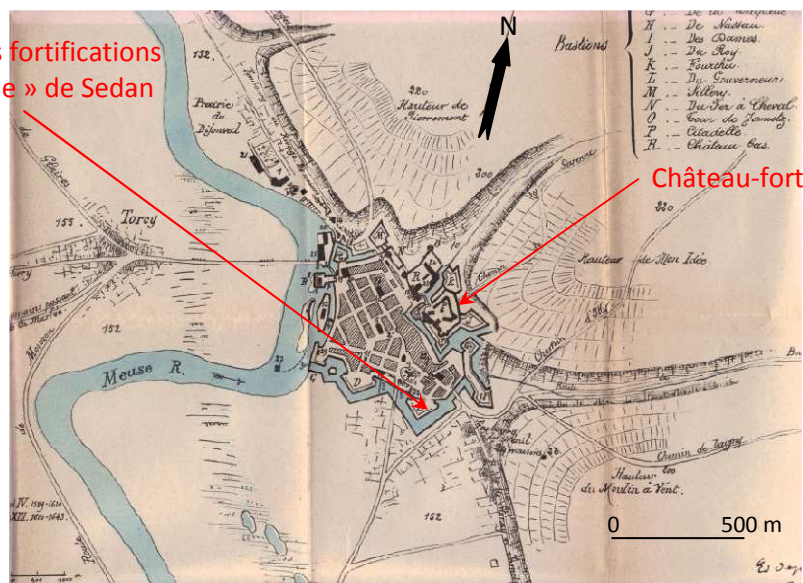
Le passage à l'architecture bastionnée s'opère à Sedan dès le milieu du XVI^e siècle, c'est-à-dire un siècle avant Vauban, sur le front nord-est avec la construction de deux bastions tournés vers la campagne. Celui du Gouverneur à l'est eut deux états successifs et prit sa forme définitive de 1553 à 1557. Le bastion Fourchu, au nord, fut réceptionné en 1559. Avec leur plan irrégulier, ils sont encore archaïques.

Ils seront complétés par deux autres bastions d'angle, terminés en 1572, le bastion des Dames au sud et le bastion du Roy à l'ouest. Chaque bastion dispose de trois étages de feu, sauf le bastion des Dames qui n'offre pratiquement qu'un seul niveau de feu en terrasse car il enferme désormais la terrasse d'artillerie érigée au siècle dernier.

L'édification des quatre bastions nécessite un nouvel agrandissement considérable des fossés, parfois au détriment de surfaces bâties de la ville. Mais grâce à ces bastions polygonaux, Sedan deviendra une forteresse plus redoutable que jamais, et malgré de multiples essais, personne ne parviendra à la prendre d'assaut.

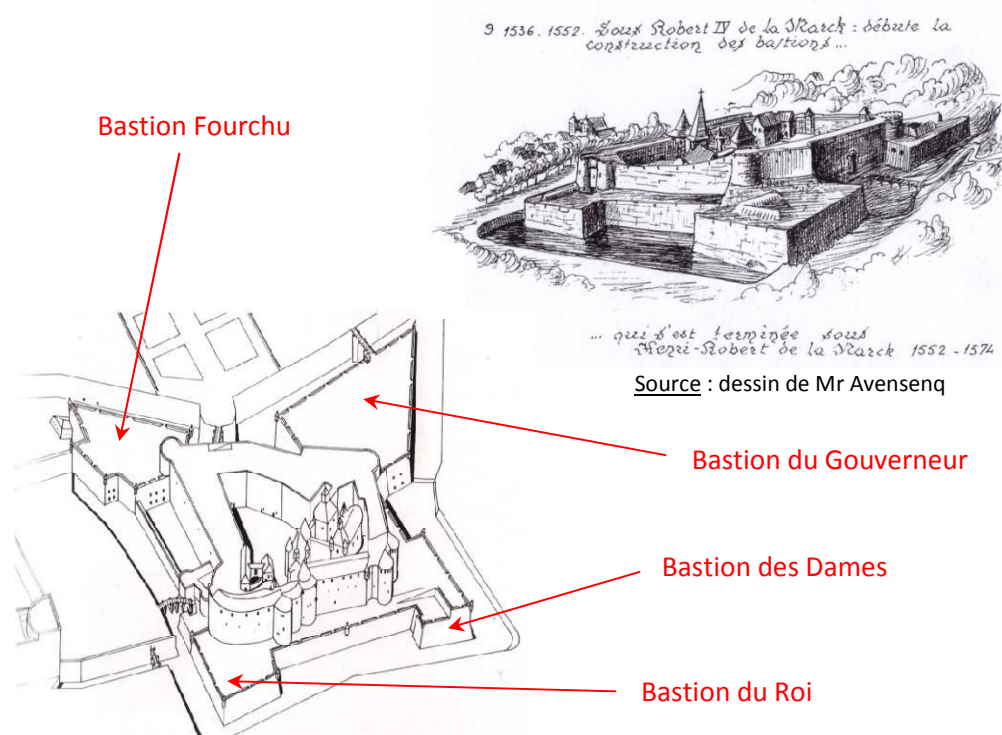
Sedan au début du XVII^e siècle

Premières fortifications
« en étoile » de Sedan



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château-fort fin XVI^e siècle



Source : Le château-fort de Sedan, Itinéraires du patrimoine

➤ Le château-bas

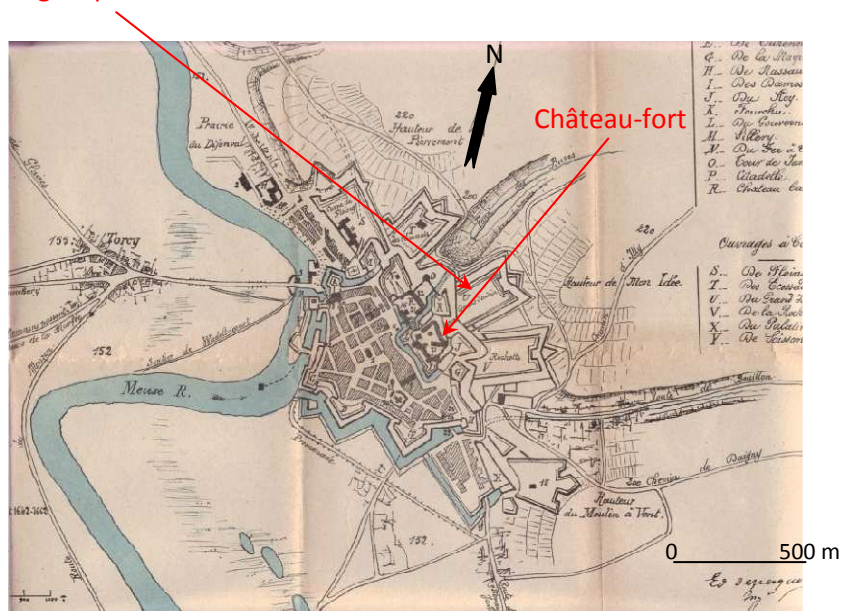
Le prince Henri de La Tour d'Auvergne éleva en 1613-1614 un pavillon au pied du château-fort, bâtiment en « T » orné de bossages vermiculés côté ville et de pilastres jumelés côté cour. Un fossé enjambé par un pont-levis « à bascule en dessous » protégeait l'édifice en l'intégrant aux défenses de l'entrée de la forteresse.

Après 1642 et le départ de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, le château-bas, aujourd'hui appelé « Palais des Princes », servit de résidence aux gouverneurs nommés par le Roi de France, puis de caserne après la Révolution.

L'intérieur du château-bas, malgré les remaniements dus à l'armée, présente aujourd'hui encore de remarquables charpentes en carène, un escalier d'honneur à balustres de bois tourné et d'intéressants sous-sols voûtés. Ceci nous montre à quel point, aussi bien au niveau de l'architecture que de la décoration intérieure, les architectes et bâtisseurs de l'époque tenaient à ce que Sedan rayonne auprès des royaumes alentours.

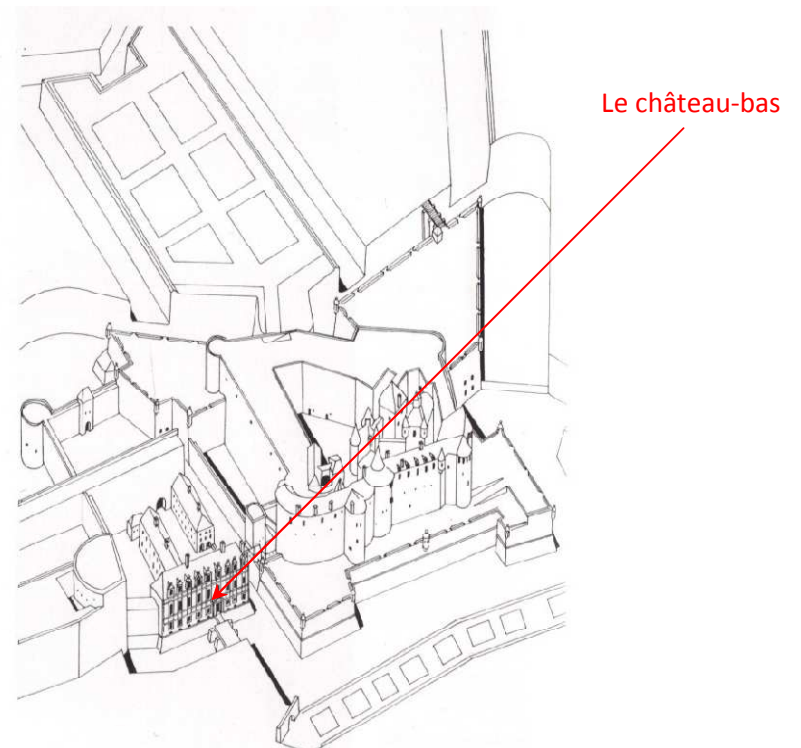
Sedan à la fin du XVII^e siècle

Création de jardins et
potagers pour le Prince



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château-fort et le château-bas en 1640



Source : *Le château-fort de Sedan*, Itinéraires du patrimoine

➤ Les derniers aménagements

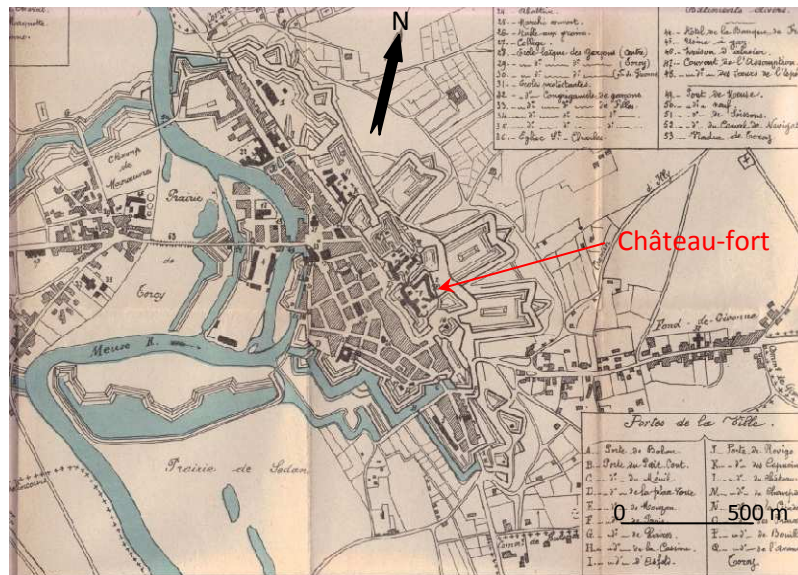
Après la perte de l'indépendance en 1642 et l'arrivée des troupes françaises, le château, transformé en caserne, n'est plus qu'une citadelle sans fonction palatiale. Les casernements furent entretenus à l'économie jusqu'à nos jours.

Parmi les aménagements modernes, il faut citer la construction de magasins attribués au maréchal Fabert, la transformation de la fourche du bastion Fourchu et le percement d'une porte de secours dite « des Princes » sous l'égide de Vauban en 1699.

Les ultimes transformations eurent lieu au XIX^e siècle : restauration en 1825 du châtelet d'entrée qui avait perdu à la Révolution sa colonnade érigée par Henri de La Tour d'Auvergne en 1611 ; création d'un parc à boulets ; et création de plates-formes d'artillerie au sommet des tours jumelles en 1828.

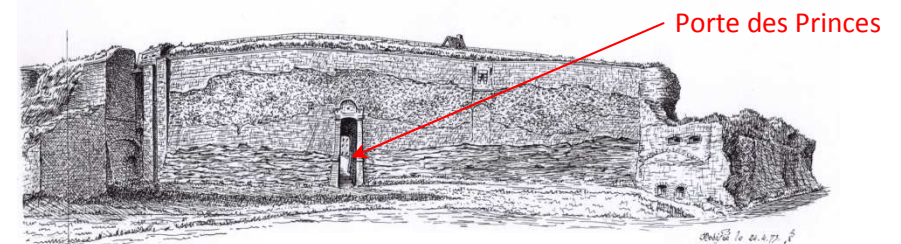
Les essais de dynamite menés par l'armée en 1873 provoquèrent de regrettables destructions sur la courtine nord-ouest, les murailles du bastion Fourchu et sur celles du bastion du Gouverneur, rasé en partie.

Sedan en 1870, plus de 14000 habitants



Source : archive personnelle de D. Poirier, plan de Mr Depaquit

Le château à la fin du XIX^e siècle



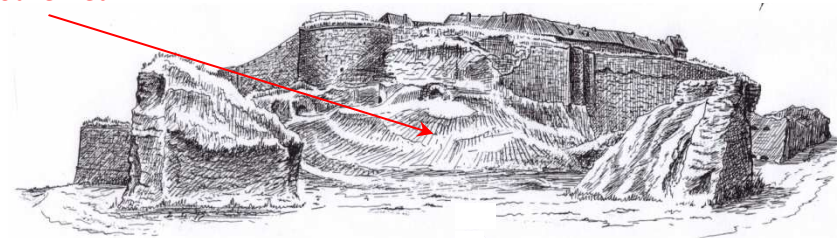
Source : dessin de Mr Avensenq



Tours jumelles

Source : Le château-fort de Sedan, Itinéraires du patrimoine

Bastion du Gouverneur



Source : dessin de Mr Avensenq

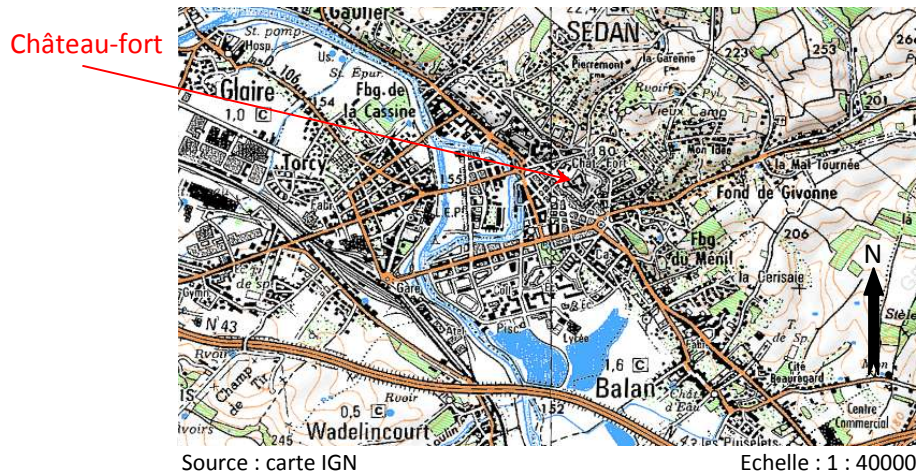
b. ...jusqu'à aujourd'hui

Cédé par l'armée française à la ville en 1962 pour un franc symbolique, le château a fait l'objet de plusieurs efficaces campagnes de restauration et de mise en valeur visant à tirer de l'oubli cette étonnante forteresse témoin d'un millénaire d'histoire et de quatre siècles d'architecture militaire. Le dernier aménagement fut la création d'un hôtel 3 étoiles dans le magasin Fabert en 2005.

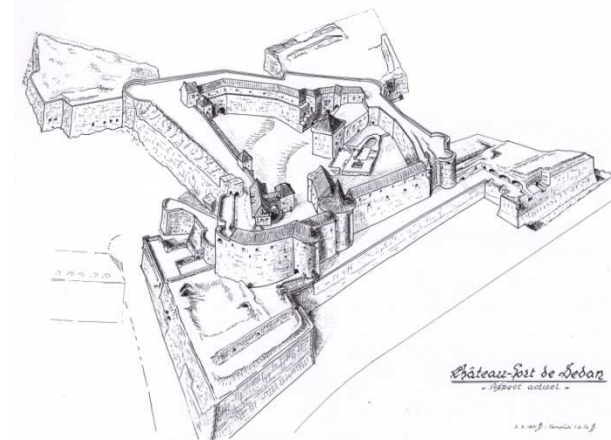
Niché au cœur de la ville, le château et ses aménagements demandent une attention particulière. Toute la complexité vient du fait qu'il faut gérer, entretenir, mettre en valeur les milliers de tonnes d'un édifice qui s'étend sur 35000 m² en plein milieu urbain.

C'est d'ailleurs de cet emplacement que provient de nombreux problèmes tels que la circulation, l'acheminement des touristes ou encore le clivage entre « le haut Sedan » et « le bas Sedan » (voir la coupe ci-dessous). En général, les châteaux-fort se situent en hauteur par rapport au reste de la ville, le principal problème étant donc un fort dénivelé pour y accéder. En ce qui concerne le château de Sedan, le dénivelé, c'est-à-dire cette coupure citée précédemment, est dû aux importantes douves ; mais une fois « à l'intérieur » de ces dernières, c'est-à-dire au pied du château, accessible aux véhicules et aux piétons, le site autour est relativement plat, et offre ainsi différents atouts tels que le stationnement, une certaine facilité de déplacement piéton,...

Sedan aujourd'hui



Le château-fort aujourd'hui



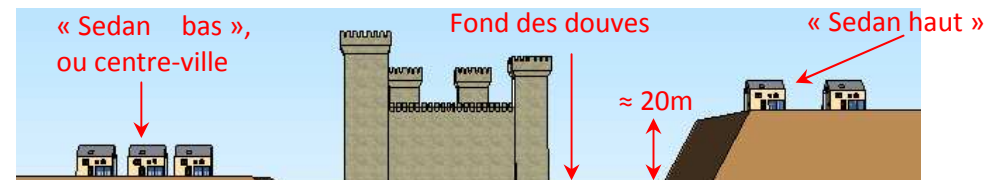
Source : dessin de Mr Avenseng



Les abords du château-fort, une vaste étendue aux portes du centre-ville de Sedan

Source : Les Ardennes vues du ciel, éditions Noires Terres

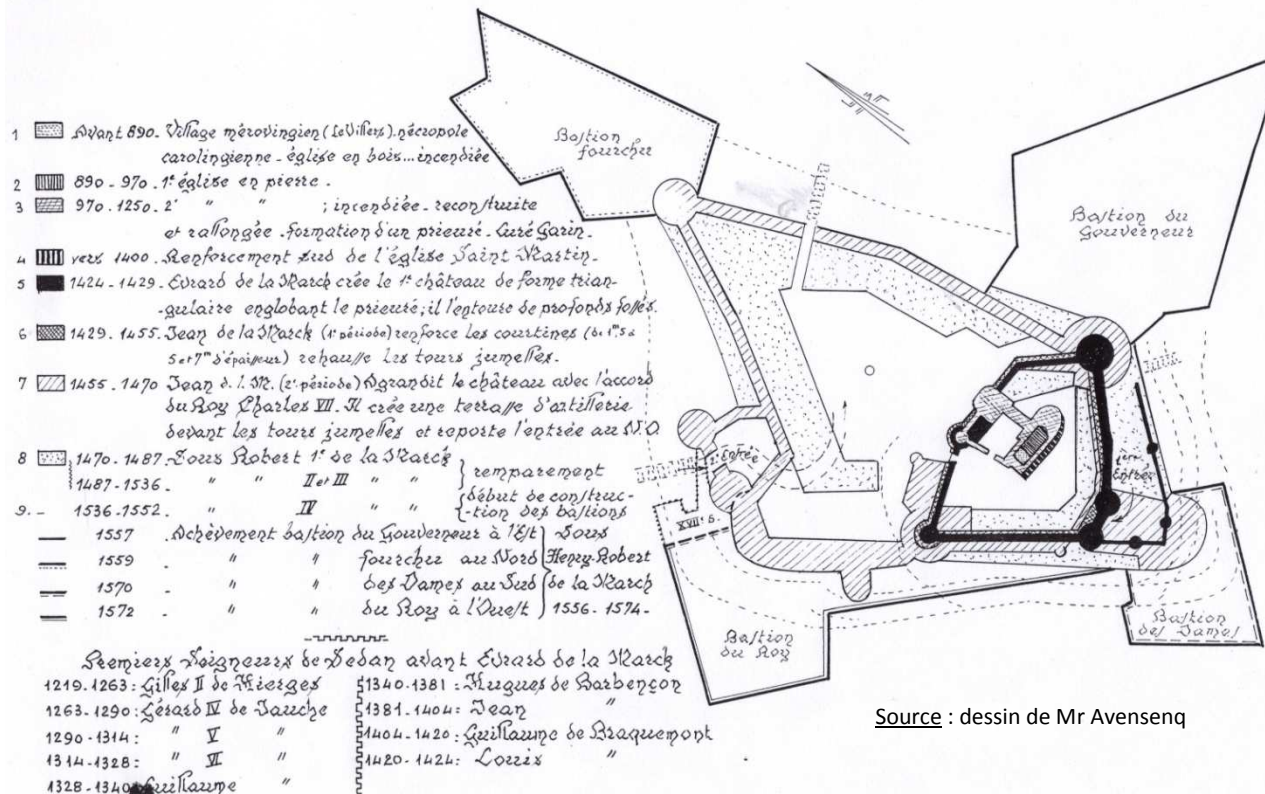
Coupe schématique du dénivelé



Source : réalisation personnelle, utilisation du logiciel Sketchup

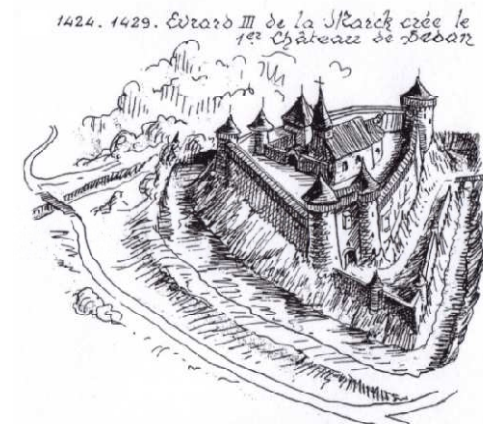
Avant d'aborder l'étude plus détaillée du site actuel, voici un récapitulatif de l'évolution du château-fort.

Étapes de construction du château-fort



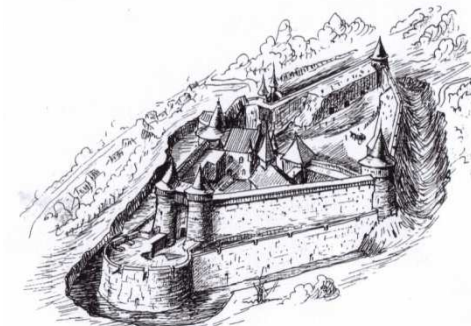
Source : dessin de Mr Avenseng

En près de six siècles maintenant, le château-fort a connu une constante modernisation. Aujourd'hui, l'heure n'est plus à l'agrandissement et au renforcement du château, mais plutôt à l'aménagement de ce site touristique pour le rendre plus fonctionnel et plus attractif encore.



Source : dessin de Mr Avenseng

1470 - 1487. Louis Robert I^{er} de la Marck rempartement
1487 - 1536. " " II " " }



Source : dessin de Mr Avenseng



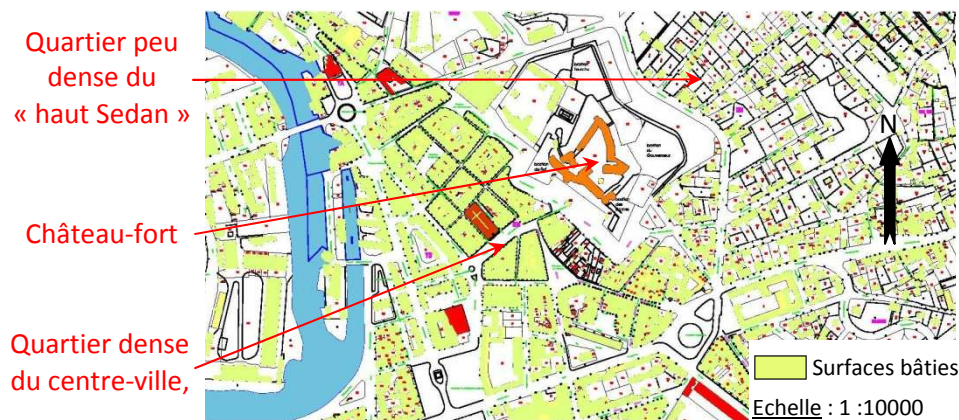
Source : site internet l'internaute

2. Etat actuel du site du château-fort

a. Le bâti autour du château

Il faut différencier deux zones autour du château-fort : « devant » le château, le centre-ville est un quartier dense, composé de petits collectifs mitoyens (bâtiments R+2, R+3) et d'hôtels particuliers; « derrière » le château, il s'agit des « hauteurs de Sedan », quartier niché sur un promontoire et composé de maisons individuelles, parfois réputées comme étant de très haut de gamme. Le château constitue donc un espace neutre entre deux entités opposées sur le plan du bâti.

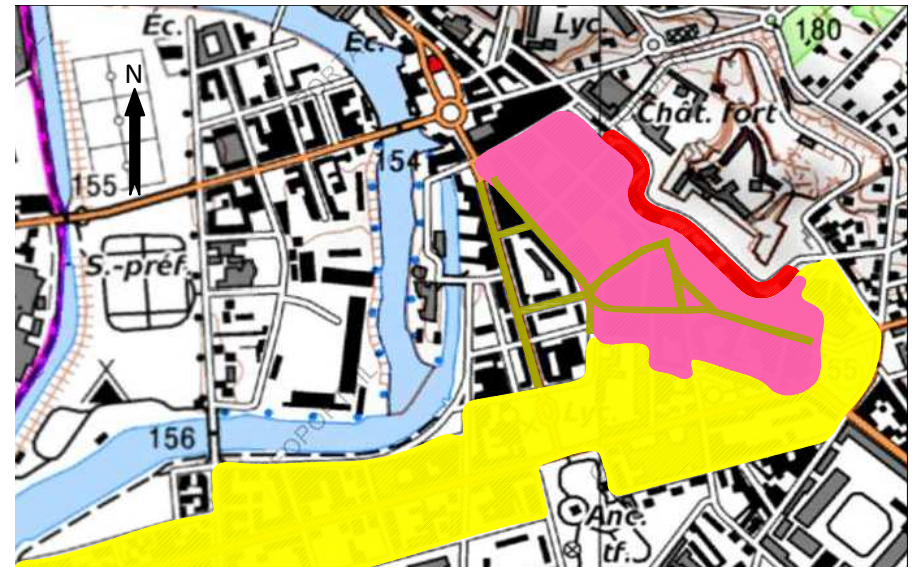
Plan du centre-ville, du château et des hauteurs de Sedan



Source : plan cadastral réalisé par S. Martinot

Le touriste dans tout cela occupe, dans un premier temps, l'espace immédiat du château-fort. Mais l'architecture et l'état du bâti du centre-ville sont-ils suffisamment accueillants pour inciter le touriste à s'aventurer dans ce lieu offrant, lui aussi, un patrimoine, et surtout des commerçants qui n'attendent qu'une chose, l'arrivée de nouvelles dépenses dans leurs boutiques ?

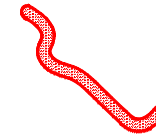
Commençons par distinguer les trois zones du centre-ville que le touriste, ou quiconque se trouvant au pied du château va petit à petit découvrir en s'éloignant du site.



- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Rues principalement commerçantes

Source : réalisation personnelle, fond de carte IGN

➤ Zone 1



Il s'agit des bâtiments faisant directement face au château. Il semble naturel de penser que ce bâti doit être pris en compte avant toute chose du fait de son extrême proximité avec le château-fort : c'est lui que les individus aperçoivent en premier lorsqu'ils tournent le dos au château.

Face à ce bâti donc, ces derniers se trouvent partagés entre bâtisses imposantes, modernes, et immeubles délabrés, parfois même juste à côté de commerces. Vous sentiriez-vous attiré par un commerce mitoyen à un bâtiment endommagé, triste, vide ?

Le nouvel office de tourisme est signe de l'intérêt et de la conscience des pouvoirs publics du réaménagement nécessaire du bâti autour du château-fort.



Brasserie artisanale

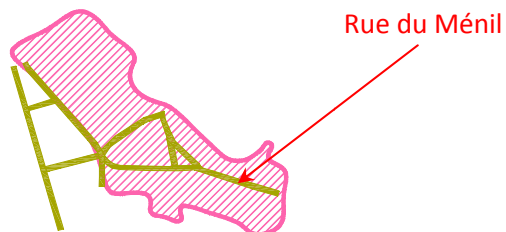


Office de tourisme

Source : photos personnelles

Ce nouvel office de tourisme possède une entrée côté château (photo ci-dessus) et une entrée côté centre-ville. Dirigeons nous donc vers le centre-ville pour y découvrir son bâti.

➤ Zone 2 avec les rues commerçantes



Avec 10% de logements vacants et un parc vieillissant souvent peu entretenu, le centre-ville regorge de bâtiments à restaurer. Les rues commerçantes peuvent paraître peu attrayantes à cause de ces bâtiments mais aussi à la vue de nombreux locaux commerciaux vides, signes du mal-être dont souffre le centre-ville.

Conscient du problème, la mairie a lancé un projet correction de la rue du Ménil, avec séparation piétons/voitures et places de stationnements « minute ». Ce projet reste néanmoins un début dans l'étendue des travaux nécessaire pour redorer le centre-ville.



Locaux vides

Bâtiments vétustes



Rue du Ménil actuelle

Source : photos personnelles

Il faut souligner que cette forte densité de bâti dans cette zone 2 n'est pas forcément un mal. En effet, lorsque l'on est au centre-ville et que l'on se dirige vers le château, celui-ci est « caché » par les bâtiments. Ainsi, une fois que l'on sort de cette « forêt de pierres » pour se retrouver face au château, on découvre cet immense édifice, imposant, impressionnant, intemporel. Ceci nous rappelle la réflexion de Camillo Sitte dans son œuvre *L'art de bâtir les villes*, qui préconise l'aménagement de places cachées dans le tissu urbain, au lieu des places modernes que l'on aperçoit au loin grâce aux grands boulevards les traversant. On retrouve donc cet effet de surprise, ici, à Sedan, avec son château-fort.

Château-fort



Ci-contre, le château de l'entrée de la rue

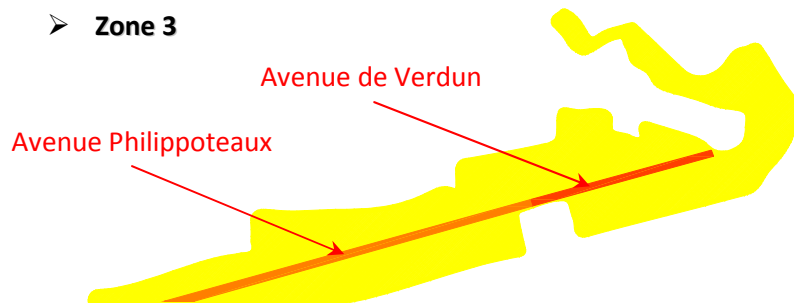
Ci-dessous, face au château au bout de la même rue



Source : photos personnelles

Le centre-ville de Sedan jouit d'une mixité de bâtis, avec d'un côté les immeubles parfois vétustes vus précédemment, et d'un autre côté, des hôtels particuliers, des bâtisses imposantes. C'est dans la dernière zone que l'on trouve ces bâtiments.

➤ Zone 3



Les alentours du château-fort offrent des bâtisses aussi belles les unes que les autres. Du Palais des Princes, jusqu'à l'Eglise S^t Charles, en passant par la synagogue, le touriste a toute une panoplie de monuments à découvrir.

Hormis ces monuments, le centre-ville et les avenues Philippoteaux et de Verdun (à 5-10 minutes à pieds) sont dotés de bâtiments, souvent privés, aussi imposants les uns que les autres.

Ceci contraste bien évidemment avec beaucoup d'immeubles de la zone vue précédemment, mais la richesse, sur le plan du bâti, dans le centre-ville de Sedan existe grâce à ces éléments du patrimoine.



A gauche, l'Eglise S^t Charles

A droite et ci-dessous, deux bâtisses de l'avenue Philippoteaux



Source : photos personnelles

Ces réflexions nous amènent à nous poser quelques questions, à savoir : le sedanais, aussi bien l'habitant du centre-ville que celui des hauteurs de Sedan, perçoit-il ce clivage vu au début de cette partie ? Le « haut Sedan » a-t-il besoin du « bas Sedan », et vice-versa ? En ce qui concerne le touriste, se sent-il « confiné » juste autour du château-fort, ou s'éloigne-t-il volontiers pour découvrir les petites merveilles de Sedan ? C'est à travers une étude des flux que nous pourrions répondre à ces questions. Mais avant cela, il est nécessaire d'analyser les différents réseaux de communication vers le château-fort.

b. Les réseaux de communication

Pour acheminer toute personne vers un lieu précis, il est nécessaire d'offrir des réseaux de communication nombreux, de qualité et diversifiés. A ces réseaux sont naturellement associés la signalétique et le stationnement. Résoudre l'équation de l'équilibre entre réseaux, signalisation et stationnement n'est pas une tâche facile. Voyons le résultat de cette équation appliquée au site du château-fort de Sedan.

► Les réseaux routiers

La grande majorité des touristes qui viennent visiter le château-fort arrivent à Sedan par l'autoroute A34 (ou A203) s'ils viennent de l'ouest ou du sud, ou par la nationale 43 s'ils viennent de l'est ou du nord. Dans tous les cas, la signalisation les conduit vers la sortie « Sedan château ». Après avoir traversé la commune de Balan, les véhicules entrent dans Sedan et sont dirigés vers le château. Certains venant de l'autoroute prennent la sortie « Sedan centre », qui précède la sortie conseillée. Un itinéraire, différent bien sûr, est alors proposé.



- Itinéraire conseillé si sortie « château », fortement conseillé aux bus
- Itinéraire conseillé si sortie à « Sedan centre », notamment pour les bus
- Itinéraire possible si sortie à « Sedan centre », notamment pour les voitures
- Château-fort

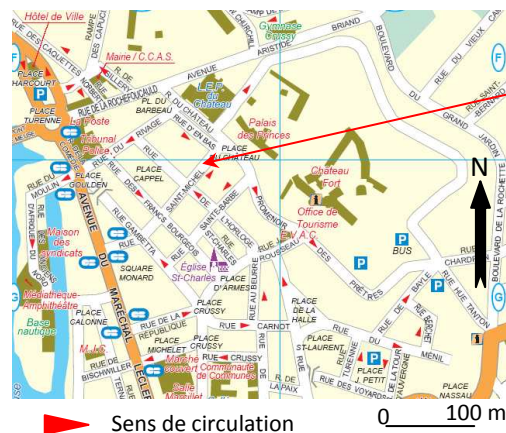
Source : fond de carte Google Maps

Cependant, la signalisation est trop manquante par endroit. S'il « suffit » d'aller tout droit lorsque l'on sort à « Sedan château », il n'en est pas de même pour l'autre sortie. Un petit panneau indique qu'il faut suivre la direction « gare » pour se diriger vers le château, mais ensuite la direction à suivre est sommaire. Certaines personnes interrogées ont d'ailleurs mentionné cette signalisation manquante.

Voyons maintenant en détail les réseaux routiers aux alentours du château-fort.

La proximité du centre-ville et donc l'étroitesse des rues engendre une circulation essentiellement à sens unique. Il s'agit donc de disposer d'une bonne signalisation afin de ne pas perturber le réseau, le touriste, et le sedanais lui-même ! Mais ici encore, cette dernière vient à manquer.

En plus de cela, certaines rues ne laissent que très peu de place pour passer à cause des véhicules stationnés. Le réseau du centre-ville est donc lui aussi, avec le bâti, à restaurer, encore une fois afin d'inciter le touriste à s'y aventurer, mais aussi pour l'habitant du quartier qui souhaiterait pouvoir circuler sans aucun problème près de chez lui.



Source : site internet du Pays Sedanais

*Ci-dessus, plan
du centre-ville*

*Ci-dessous, la
rue St-Michel*



Source : photo personnelle

En ce qui concerne la voirie juste autour du château-fort, celle-ci permet de circuler tout autour de l'édifice, ce qui est appréciable, aussi bien pour le touriste que pour le sedanais. En effet, il est ainsi possible de découvrir tout le château vu d'en bas avant de le visiter de l'intérieur puis d'admirer la vue, depuis les remparts cette fois. Une carte détaillée page suivante illustrera les propos qui vont suivre.

C'est principalement le long de cette voirie que l'on trouve des places de stationnement. Leur proximité avec le château est un atout pour inciter les individus à venir. Mais il est vrai que dans une autre approche, on pourrait dire que les automobilistes, sortes de guerrier en armure du nouvel âge, altèrent la beauté de ce lieu.

Abordons le thème de la sécurité pour ce réseau autour du château. La vitesse est limitée à 30 km/h sur le « promenoir des prêtres », principal point de passage. Ce dernier a été aménagé avec des pavés pour rappeler les routes d'autrefois, mais l'on trouve de nombreux trous, comblés, dans le meilleur des cas, par du goudron, altérant ainsi le charme du lieu et l'état des véhicules.

Le virage marqué sur le plan page suivante peut être qualifié de dangereux du fait de la visibilité et de l'angle de braquage réduits. Pourtant, la morphologie du lieu permettrait un élargissement du virage, l'installation d'une glace pourrait être un début.

Malgré quelques aménagements parfois un peu « légers », la commune est consciente de l'intérêt de présenter des réseaux routiers de qualité autour du château, tout comme les bâtis vus précédemment. Ainsi, « l'avant » du château est pourvu de routes se confondant bien avec le site, et offre de nombreuses places de stationnement. Mais qu'en est-il des réseaux piétonniers ?

➤ Les réseaux piétonniers

Il n'existe pas de réseaux piétonniers proprement dits. En effet, que ce soit au centre-ville, sur les hauteurs ou autour du château, seuls les trottoirs ordinaires accueillent les piétons.

L'insécurité règne parfois même, au centre-ville avec des rues où piétons et voitures doivent se partager la voirie, ainsi que sur le promenoir des prêtres.

Il existe néanmoins un chemin piétonnier qui relie les hauteurs de Sedan à « l'arrière » du château. Le trottoir de la route qui contourne le château par le haut est même clairement séparé par une haie d'arbres. Mais l'état précaire de ce chemin n'efface pas le sentiment d'insécurité du piéton, qui, même dans la cour du château, rencontre des véhicules.

La carte page suivante illustrera également ces propos.

➤ Le réseau fluvial

La Meuse est un atout supplémentaire pour acheminer des touristes jusqu'à Sedan. La commune dispose d'un port et d'un camping juste à côté pour accueillir les bateaux de plaisance et leurs occupants. La proximité avec le centre-ville est un atout pour inciter les individus à visiter Sedan et son château-fort, sans utiliser de véhicule.



*Le port et
le camping*

Source : photo personnelle

➤ Le réseau ferré

La gare de Sedan est le théâtre de nombreux passages de trains, aussi bien de marchandises que de voyageurs. Qui plus est, depuis le 10 juin 2007, rappelons-le, le TGV vient jusqu'à Sedan. Pour cette arrivée, la gare a fait l'objet de travaux de modernisation et présente aujourd'hui un visage jeune et dynamique.



*La gare de
Sedan*

Source : photo personnelle

La carte suivante récapitulative des réseaux de communication autour du château-fort marque le lien avec la prochaine partie. Cette dernière consistera, après cette description du château, de son site, et des réseaux, à analyser les flux traversant ce lieu de mouvements perpétuels. « L'arrière » du château, quasiment dépourvu d'aménagements, sera à la base de ce projet de mise en valeur du château-fort.

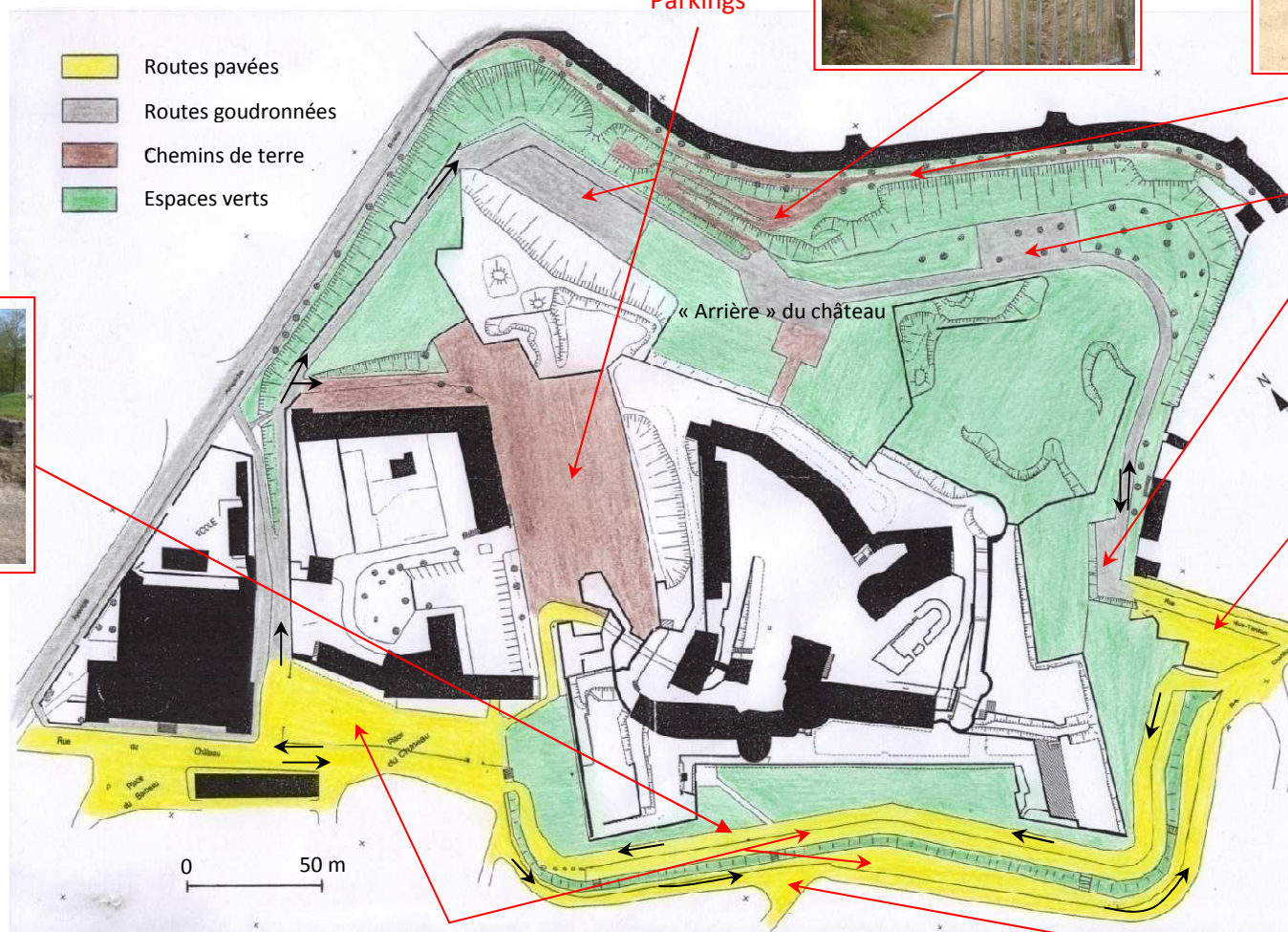
Chemin reliant les hauteurs au château



Trottoir surplombant le château



Promenoir des prêtres

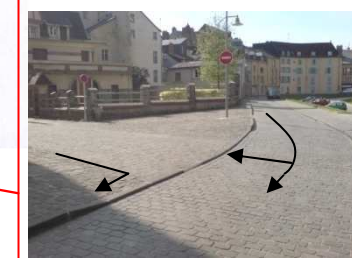


Parkings

Parkings

Bus « dépose minute »

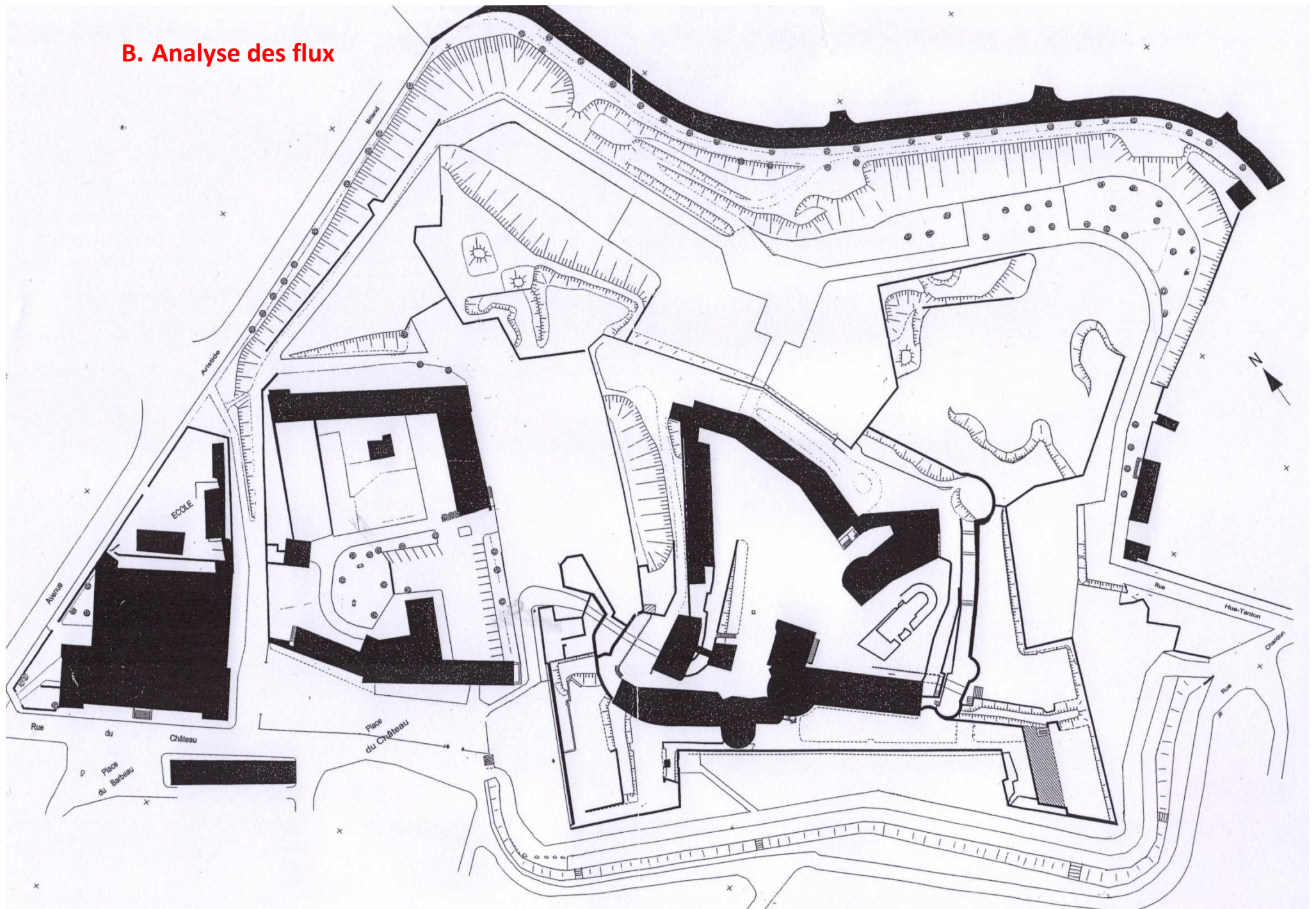
Virage dangereux



Parkings

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville, photos personnelles

B. Analyse des flux



↔ Principaux flux piétons

P
↔ Parkings
Flux secondaires
i Billetterie

Lycée Le
Château

Palais des
Princes

Porte des
Princes

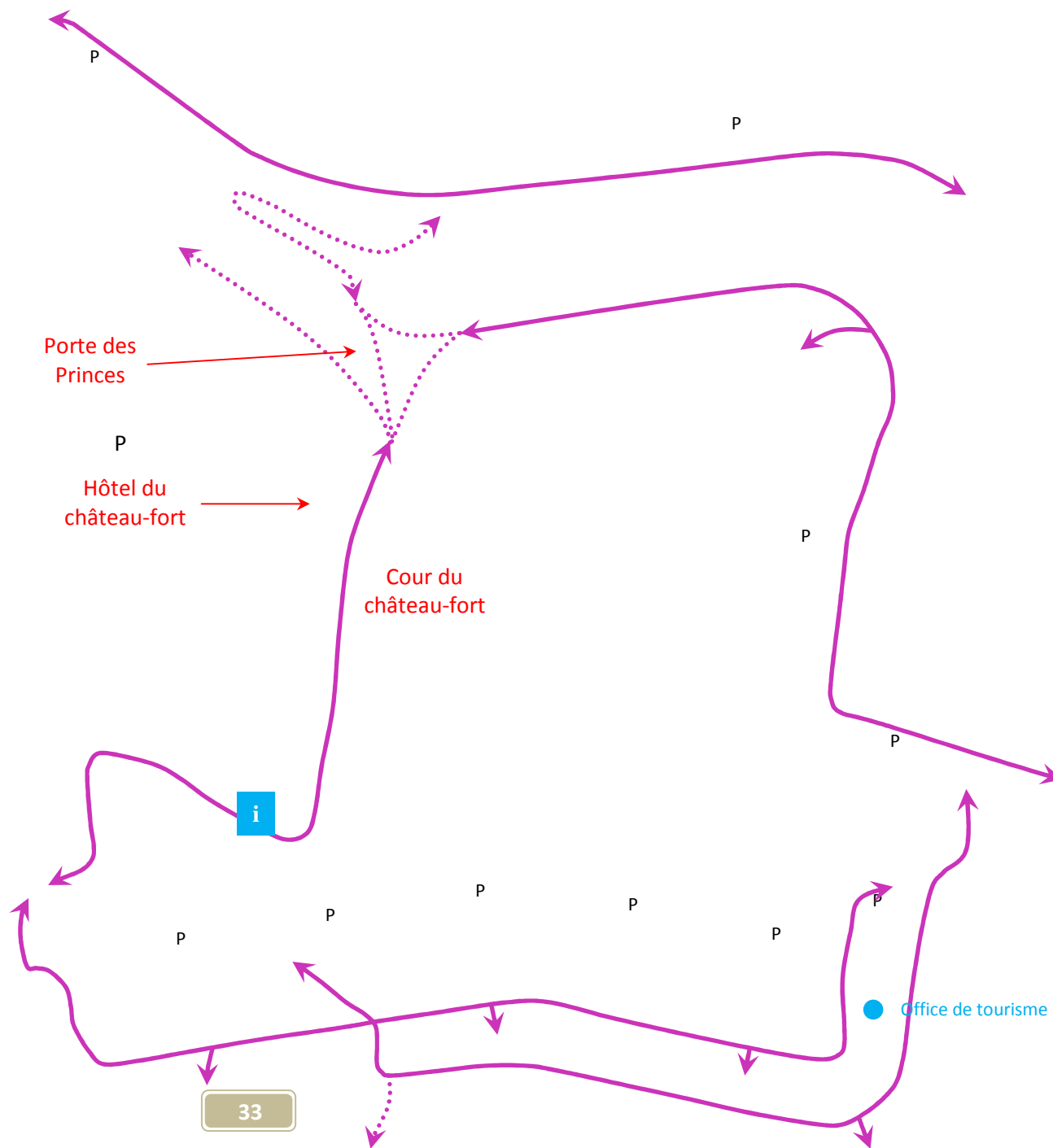
Hôtel du
château-fort

Cour du
château-fort

0 50 m

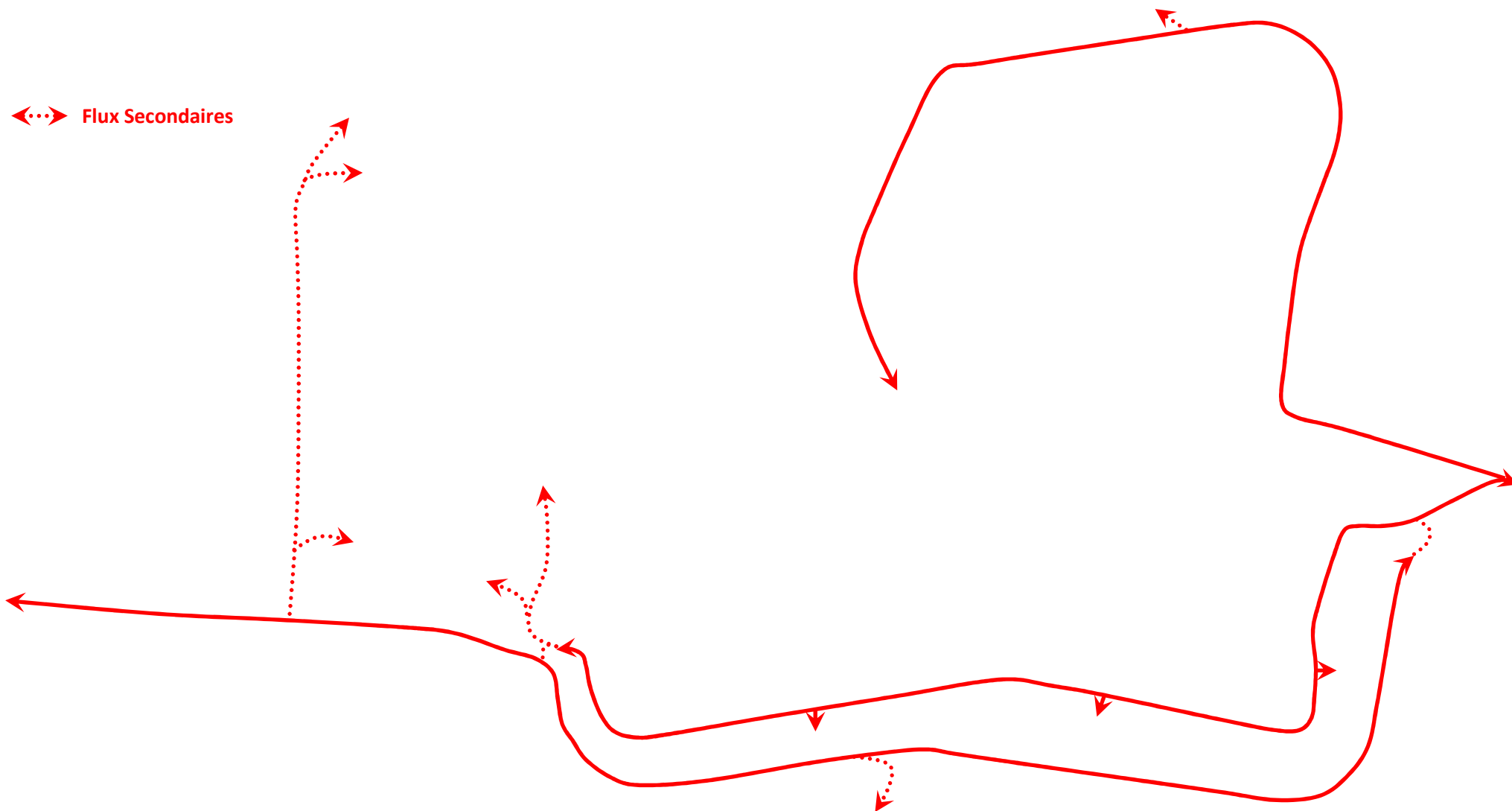
33

Office de tourisme



↔ Principaux flux de voitures

⋯ Flux Secondaires



LES FLUX AUTOUR DU CHATEAU-FORT



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Ci-contre sont représentés les principaux flux autour du château ainsi que les flux dits secondaires, c'est-à-dire les réseaux ou les connexions entre flux principaux parfois empruntés par les touristes ou les Sedanais.

Il s'agit dans cette partie d'analyser aussi bien les flux touristiques que les flux de Sedanais, qui peuvent sembler moindre sur un lieu touristique comme celui-ci, mais le site et la place du château, vus précédemment, engendrent de nouveaux flux... Il ne faut pas en effet oublier une catégorie dont nous n'avons pas encore parlé jusqu'ici : les scolaires, plus nombreux que l'on ne pourrait le penser.

Une autre particularité est qu'il faut différencier deux types de flux : les flux « permanents », qui résultent de mouvements quotidiens, ou tout au moins réguliers -nous les étudierons à travers les flux routiers et piétons- et les flux « occasionnels », dus aux événements éphémères qui ont lieu au château-fort.

1. Les flux routiers

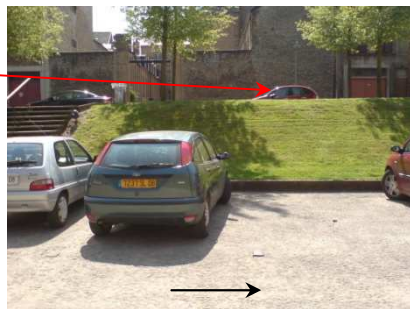
a. Touristiques

➤ Le touriste arrivant sur le site du château-fort avec sa **voiture personnelle** va chercher à se garer en premier lieu sur le promenoir des prêtres, parking le plus proche de l'office de tourisme et de la billetterie pour la visite du château, avec une capacité d'environ 90 places. Sinon, en deuxième lieu, un autre parking au niveau du Palais des Princes, d'une capacité de 25 places peut accueillir ces touristes.

Environ 20 places
supplémentaires sur le
« haut » du promenoir
des prêtres



Source : photos personnelles



Voitures stationnées
sur le « bas » du
promenoir des prêtres

➤ Le touriste arrivant sur le site du château-fort en **bus** ne peut circuler sur le promenoir des prêtres, la voie n'étant pas adaptée. Ainsi, les bus disposent d'une aire de stationnement limité à 15 minutes située à environ 100 mètres de l'office de tourisme et 250 mètres du départ de la visite. Les bus déposent donc leurs voyageurs au niveau de cette aire et continuent ensuite leur chemin pour aller stationner à l'arrière du château où une surface d'environ 800 m² peut les accueillir.



A gauche,
stationnement
limité à 15
minutes



A droite, aire
à l'arrière du
château

Source : photos personnelles

➤ Il existe une autre catégorie de touristes, ceux qui prolongent leur séjour à Sedan dans l'**hôtel du château-fort**. Membre des Hôtels France Patrimoine et d'Hôtels et Préférences, cet hôtel 3 étoiles est situé dans l'enceinte même du château, et offre 54 chambres dont 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite et 7 en duplex. Les chambres donnent soit sur la cour du château, soit sur les remparts. Tout y est fait pour que les clients passent un moment inoubliable dans ce lieu unique.

Pour accéder à l'hôtel, il suffit de suivre la signalisation qui conduit à l'arrière du château puis vers la Porte des Princes. Il est alors possible de se garer au pied de l'hôtel dans la cour du château.



A droite, la
porte des
Princes avec
l'hôtel en
arrière plan



Source : photos personnelles

Un problème apparaît alors. D'un côté, le touriste visitant le château-fort a-t-il envie de voir des véhicules stationnés dans la cour ou préfère-t-il admirer ce lieu historique sans ces carrosses modernes ? Il semblerait que la cour du château paraîtrait plus attractive aux touristes sans ces voitures et le site serait ainsi mieux respecté.

Mais d'un autre côté, ce « parking » dans la cour est un atout pour l'hôtel qui offre ainsi un lieu sécurisé pour les véhicules de ses clients.



*Dans la cour du
château-fort*

Source : photo personnelle

Il s'agit donc de concilier à la fois les attentes des visiteurs du château-fort et celles des clients de l'hôtel, en préservant le site de tout aménagement pouvant l'altérer. L'arrière du château offre des possibilités.

Soulignons le fait que l'hôtel est un édifice privé au milieu d'un espace public appartenant à la ville, qu'il ne faut pas pour autant le négliger puisqu'il permet l'apport de fonds supplémentaires pour le bon fonctionnement et l'entretien du château.

N'oublions pas également de parler du **restaurant « La Tour d'Auvergne »**, situé à côté de l'hôtel. S'il accueille bien sûr les clients de l'hôtel, il est un atout économique supplémentaire pour les touristes « journaliers » souhaitant prendre leur repas du midi au restaurant, ou le soir avant de repartir.



*L'intérieur du
restaurant*

Source : site internet de l'hôtel

b. Sedanais

➤ Il existe tout d'abord des **flux quotidiens** de Sedanais. Ces flux routiers de Sedanais sont principalement ceux des employés travaillant au château-fort, du personnel du Lycée, des employés du Palais des Princes qui, soulignons-le, est lui aussi un édifice privé, et des commerçants du centre-ville.

La plupart de ces automobilistes occupent soit le parking face au Palais des Princes, soit celui du promenoir des prêtres. Certains entrent même dans la cour du Palais des Princes, mais un « pass » est nécessaire.

Enfin, la cour du château est également occupée par des véhicules de l'administration, d'employés du château ou d'employés de l'hôtel. Ces personnes utilisent quotidiennement ou presque la route conduisant à l'arrière du château. Après certains touristes, ce sont donc certains Sedanais qui empruntent et occupent ce lieu autour de la porte des Princes.

➤ **Le restaurant** attire également des citoyens du Pays sedanais. En effet, outre les Sedanais qui souhaitent passer un agréable moment entre amis ou en famille, des associations utilisent le restaurant pour leurs soirées par exemple. Ainsi, le Rotary Club de Sedan organise régulièrement ses réunions au sein du restaurant. L'arrière du château et sa cour sont encore une fois pris d'assaut par des automobilistes.

c. Scolaires

Les écoles, de la primaire à la 5^{ème}, sont nombreuses à emmener leurs élèves visiter le château-fort. Différentes visites adaptées leur sont proposées, avec déguisements, découverte de la vie au Moyen Âge à l'aide de petits jeux,... Cette visite ludique s'inscrit parfaitement dans le programme scolaire et permet aux professeurs d'aborder de façon plus concrète le thème du Moyen Âge.

Les scolaires viennent généralement en bus et empruntent donc un trajet similaire aux touristes utilisant le même moyen de transport. Cependant, il arrive parfois que le bus se dirige directement vers l'arrière du château, et ne dépose ses passagers que sur l'aire citée précédemment, sans utiliser le « dépose minute ».

2. Les flux piétons

a. Touristiques

Les flux piétons touristiques découlent directement des flux routiers puisqu'une fois garés, les touristes se dirigent à pieds vers le lieu du départ de la visite qu'est la billetterie. De l'endroit de stationnement des véhicules dépendent donc les flux piétons.

➤ Nous l'avons vu, le touriste utilisant sa voiture personnelle se gare principalement sur le promenoir des prêtres. Une fois stationné, l'automobiliste et ses passagers empruntent alors ce promenoir des prêtres, à pieds cette fois, et se dirigent vers la billetterie. Nous avons donc une voie utilisée par les piétons et les voitures, sans distinction, sans séparation. Ce problème d'insécurité pour le piéton est parfois « corrigé » lorsque ce dernier marche sur l'herbe le long de la route, mais il est tout de même anormal que le piéton n'est pas sa propre voie « en bas » du promenoir des prêtres.

➤ En ce qui concerne les visiteurs utilisant le bus comme moyen de transport, après avoir été déposés sur l'aire « dépose minute », ces personnes empruntent « le haut » du promenoir des prêtres. Si cela rallonge de quelques dizaines de mètres le trajet jusqu'à la billetterie (notons que l'accès à l'office de tourisme est ici « plus facile »), l'insécurité vue auparavant est bien moindre. En effet, ces touristes ne traversent « que » deux fois le promenoir des prêtres et utilisent le trottoir le reste du chemin.

➤ Dans les deux cas, le départ de la visite s'effectue à l'intérieur de la billetterie, ce qui n'engendre donc pas de flux supplémentaire ici. En revanche, la visite se termine dans la cour du château-fort, et là, deux chemins différents sont empruntés, suivant le mode de transport utilisé.

Pour rejoindre leurs voitures, les visiteurs utilisent la porte située du côté du Palais des Princes (porte ouest). Nous retrouvons ce problème d'insécurité sur le promenoir des prêtres lors du départ des touristes.

Les autres visiteurs utilisent la porte des Princes pour rejoindre leur bus stationné à l'arrière du château. Cette même porte est également utilisée, nous l'avons vu, par des voitures. Un autre problème d'insécurité apparaît donc, à l'arrière du château cette fois.



*A gauche, vers
l'entrée ouest du
château*

*A droite, vers la
porte des Princes*



Porte des Princes

Source : photos personnelles

➤ Trop de touristes quittent le site du château-fort rapidement, sans découvrir les richesses du centre-ville. Ceci se traduit par un manque à gagner pour les commerçants. Il s'agit donc d'inciter le touriste à se diriger vers le centre-ville, en adaptant une signalisation claire et précise des lieux et monuments à voir dans ce lieu.

b. Sedanais

➤ Tout d'abord, étudions les flux de sedanais utilisant le site du château-fort comme lieu de promenade. Les espaces verts se situant en majorité à l'arrière du château, cet endroit constitue la principale attraction du promeneur qui, le plus souvent, amène son chien pour le faire profiter des grandes zones enherbées. Le Sedanais emprunte donc la route menant à l'arrière du château, route sur laquelle, rappelons-le, bus et voitures circulent également. Encore un autre problème d'insécurité, toujours lié au partage de la voirie, apparaît donc ici.



*Virage au niveau
du bastion du
Gouverneur*

Source : photo personnelle

➤ Nous avons souligné, dans la partie sur l'état actuel du château, le clivage entre le « haut Sedan » et le « bas Sedan », dû à la morphologie du terrain. Il existe pourtant un chemin, accessible aux piétons seulement, qui lie les hauteurs de Sedan à l'arrière du château. Ce chemin pourrait être l'occasion pour l'habitant des hauteurs d'aller au centre-ville à pied, d'aller faire ses courses sur le marché le mercredi et le samedi matin, toujours au centre-ville, sans utiliser sa voiture.

Dans un monde tourné aujourd'hui vers le développement durable, ce chemin apparait comme un atout considérable. En effet, il permettrait d'éviter l'utilisation de la voiture pour à peine deux kilomètres (distance entre le « haut Sedan » et le « bas Sedan » par la route), n'allongeant pas le temps d'accès au centre-ville (5-10 minutes). Il permettrait également de lier deux entités opposées, nous l'avons vu, sur le plan du bâti, mais aussi sur le plan des habitudes quotidiennes puisque le centre-ville concentre beaucoup de services et commerces tandis que les hauteurs de Sedan peuvent être qualifiées de « quartier d'ortoir ».

Encore faudrait-il que ce chemin soit attractif et entièrement sécurisé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



Ci-dessus, vue du chemin depuis les hauteurs de Sedan

Ci-dessous, vue du chemin depuis l'arrière du château



Source : photos personnelles

c. Scolaires

Pour certains scolaires, nous ne détaillerons pas les trajets qu'ils prennent puisqu'il s'agit des mêmes que pour les touristes déposés par leur bus sur l'aire « dépose minute ».

Il existe néanmoins une différence pour les scolaires conduits directement à l'arrière du château. Le départ de la visite étant au même endroit que pour les touristes, les élèves et leurs accompagnateurs doivent se diriger vers la billetterie. Au lieu de contourner le château-fort, ils vont le traverser, traversant, dans l'ordre, la porte des Princes, la cour et l'entrée ouest.

A la fin de la découverte du château et de la vie au Moyen Âge, ces jeunes visiteurs peuvent assister et participer à des activités telles qu'un combat de chevalerie avec un diplôme de chevalier pour chaque élève. Ces activités sont principalement organisées à l'arrière du château, sur des zones enherbées.



Combat entre une élève et un chevalier du château-fort de Sedan

Source : photo personnelle

3. Les flux occasionnels

Les flux dits « occasionnels » représentent les derniers mouvements autour du château-fort. Ils évoquent les déplacements de véhicules et d'individus lors des manifestations éphémères sur le site du château.

a. Le Festival Médiéval

Voilà maintenant 14 ans que l'Office de Tourisme organise le Festival Médiéval. Créé en 1996, cet événement est toujours très apprécié par le public. Il accueille chaque année plus de 40.000 spectateurs et mobilise près de 400 bénévoles.

Pendant un week-end, les abords du château-fort sont le théâtre d'un retour au temps du Moyen-âge. Marché médiéval (vente d'articles authentiques du Moyen Âge ou artisanaux), marché des armuriers (on y trouve les vendeurs d'armes et armures), animations et spectacles... touristes et Sedanais n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Affiche du festival médiéval de 2009



Source : site internet du château-fort

Une brochure du festival est donnée en annexe pour plus d'informations. Intéressons nous plutôt aux flux que crée cet événement.

Le festival médiéval occupe tout le pourtour du château-fort. Le promenoir des prêtres est occupé par les marchands tandis que les espaces verts sont envahis par des campements militaires proches de ceux du temps du château, et même par des animaux reconstituant une ferme médiévale.

Les anciennes douves du château-fort sont ainsi entièrement interdites aux véhicules, laissant piétons et animaux déambuler comme bon leur semble.

Le promenoir des prêtres envahi par les marchands et les visiteurs

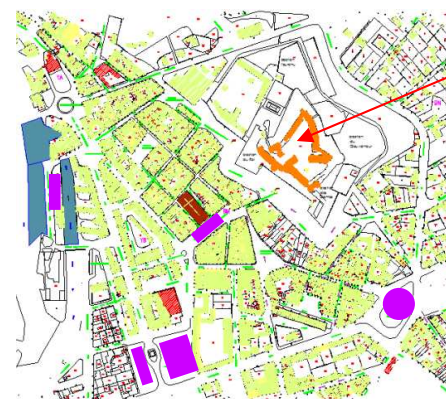


Source : photos personnelles

Le bastion du Gouverneur, où de nombreuses tentes sont montées



Si cette fois le problème de l'insécurité pour les piétons ne se pose pas, une autre complication apparaît, celle d'accueillir de nombreux véhicules dans une ville fortement dense. Deux parkings proches du château existent, mais l'un est toujours plein, même en dehors de ce week-end médiéval, et l'autre n'offre pas un nombre de places suffisant. Les visiteurs se garent alors où ils peuvent dans Sedan, s'éloignant de plus en plus du château pour trouver une place.



Château-fort

Principaux parkings
du centre-ville

Parkings

Source : plan cadastral réalisé par S. Martinot

Comment le Sedanais perçoit-il le festival médiéval ? Une suggestion revient dans le questionnaire, celle de la gratuité du festival pour les Sedanais. Certains souhaiteraient même revenir au temps où le festival était au centre-ville. Le château semble néanmoins le lieu idéal pour cette manifestation, de part son histoire, et son état actuel qui offre de nombreux espaces verts.

Ci-dessous, plan du festival médiéval



Source : site internet du château-fort

b. Guitare et Patrimoine

Le Pays Sedanais se prépare pour 2009 à une nouvelle édition de « Guitare et Patrimoine », un prestigieux évènement musical. Tout au long d'une quinzaine endiablée, nombre de rendez-vous se tiendront ainsi à Sedan et sa région autour des musiques du monde. Chaque année, de nombreux instruments à cordes tels que le luth, la mandoline, l'oud ou la kora permettent d'élargir le champ de l'éternelle guitare chère au public comme aux acteurs de cette manifestation.

Nombre de concerts sont ainsi donnés dans les salles du château-fort, attirant amateurs et professionnels de la musique. Cet évènement crée donc de nouveaux flux, notamment routiers puisque la plupart des musiciens et visiteurs viennent se garer à l'arrière du château-fort ou dans la cour, lieu d'accès aux différentes salles.

c. Salles et expositions

Le cadre du château-fort se prête particulièrement bien à l'organisation de séminaires ou journées d'études. Le château propose quatre salles de réunion, pouvant accueillir de 25 à 200 personnes en

conférence. Ces salles sont principalement proposées aux professionnels, mais organismes, associations ou même privés (pour toute réception, mariage ou grand évènement familiale) peuvent demander à disposer de ces salles d'exception.

Comme pour l'évènement « Guitare et Patrimoine », les séminaires, réunions ou conférences dans ces salles engendrent des flux notamment routiers, toujours vers l'arrière du château-fort.

*Cour du château-fort jour
d'un évènement musical,
environ 70 voitures*



Source : photos personnelles

*Arrière du château-fort,
au même moment,
environ 25 voitures*



Cette étude de flux nous a montré combien les mouvements sont nombreux et diversifiés autour du château-fort. Ces déplacements de piétons, voitures et bus sont à l'origine de problèmes tels que la sécurité et le stationnement, que seul l'aménagement peut résoudre. Il s'agit donc d'aménager le site du château-fort de telle sorte que touristes, Sedanais et scolaires cohabitent harmonieusement sur ce lieu historique. Si les touristes sont aujourd'hui les principaux « occupants » du château, il ne faut pas oublier qu'il est un lieu de passage quotidien de Sedanais, et surtout que 100% des personnes interrogées affirment que le château leur tient à cœur. Ainsi, sans avoir la prétention de résoudre tous les problèmes et de créer une cohérence parfaite entre la ville de Sedan et son château, il semblerait que commencer par un réaménagement des abords du château-fort serait un bon début. Qui plus est, à la vue des résultats obtenus par l'analyse des flux, l'arrière du château est un lieu de passage incontestable, et pourtant c'est ici que les aménagements sont les moins présents.

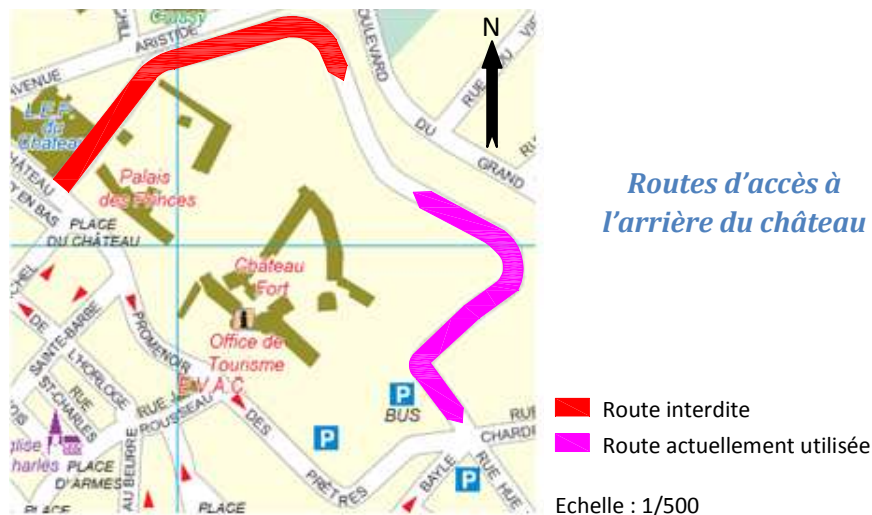
C. Synthèse et enjeux

1. L'arrière du château-fort, synthèse

L'arrière du château-fort est un lieu à la fois économique, touristique et social. Economique de par l'hôtel ; touristique de par les visites du château ; et social de par le lien qu'il génère entre le « haut Sedan » et le « bas Sedan ». L'aménager constitue donc un atout colossal pour la commune de Sedan puisque cela renforcerait ce triptyque représenté par l'économie, le tourisme et le social.

➤ Pour accéder à n'importe quel endroit, il est avant tout nécessaire de disposer d'une voirie de qualité. Le premier problème se pose alors. Comment un lieu comme l'arrière du château-fort peut-il être attractif si ses routes d'accès ne sont pas dignes d'être empruntées, ni par les piétons, ni par les véhicules ?

Deux voies permettent de se rendre à l'arrière du château, l'une dans un piteux état, d'ailleurs interdite d'accès à cause des chutes de pierres possibles, l'autre trop vétuste, indigne d'une voie d'accès à un hôtel 3 étoiles, et qui plus est source d'insécurité pour les piétons.



Source : réalisation personnelle, fond de carte du site internet du Pays Sedanais

Route d'accès à l'arrière du château



Source : photos personnelles

Route interdite d'accès



➤ Continuons sur l'état des réseaux de communication à l'arrière du château. Comme nous l'avons vu précédemment, il existe un chemin unifiant les hauteurs de Sedan et le centre-ville, par l'intermédiaire de l'arrière du château. Il constitue un atout, malheureusement sous exploité de par la vétusté de ce chemin. S'il est surtout utilisé par les Sedanais, il pourrait être un moyen pour les touristes d'admirer l'arrière du château à partir des hauteurs, au lieu de toujours voir le colosse de ses pieds.

Chemin sous exploité



Château vu des hauteurs



Château vu des hauteurs, deux semaines plus tard où la végétation « cache » le château



Source : photos personnelles

➤ Le stationnement est également un problème à l'arrière du château. Des aires goudronnées existent bien mais aucun marquage au sol n'est présent. Bus et voitures se garent alors n'importe où, souvent au plus près de leur lieu de destination qu'est, dans la plupart des cas, la porte des Princes.

Aires de stationnement pour voitures (à gauche) et bus (à droite)



Source : photos personnelles

➤ Nous en arrivons naturellement à la cour du château-fort, dont l'accès pour les véhicules se situe à l'arrière (porte des Princes). Un des objectifs de ce projet sera bien entendu de proposer un autre lieu de stationnement pour tous les véhicules garés dans cette immense cour qui doit respecter le plus possible son histoire.



La cour du château-fort envahit par les voitures

Source : photo personnelle

➤ La signalisation est présente à l'arrière du château, notamment pour l'accès à l'hôtel, mais peut-être trop peu visible. Qui plus est, il n'existe pas de panneaux indicateurs dirigeant le touriste vers le centre-ville, alors que les visiteurs et les clients de l'hôtel sont susceptibles d'emprunter les routes d'accès au centre-ville à partir de cet endroit.

Signalisation pour l'hôtel du château-fort



Source : photos personnelles

➤ Abordons maintenant le thème des espaces verts. Nombreux à l'arrière du château, ils offrent ainsi nombre de possibilités d'aménagements, mais ne sont utilisés aujourd'hui principalement que par des promeneurs sortant leur chien, ou par les troupes du festival médiéval.

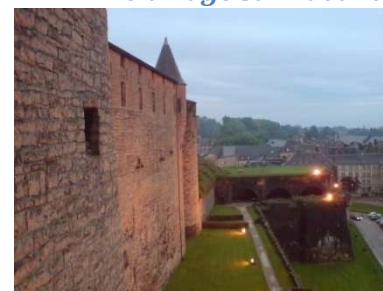
Espaces verts à l'arrière du château



Source : photos personnelles

➤ Enfin, l'éclairage est lui aussi déficient. Si des réverbères existent à l'arrière du château, ils sont insuffisants. Qui plus est, le château-fort lui-même n'est pas éclairé comme il peut l'être à l'avant. Ceci crée donc un sentiment d'insécurité : la morphologie du terrain (rappelons que nous sommes dans les douves du château) associé au faible éclairage engendre un certain rejet de cet endroit, la nuit en été, mais aussi en fin d'après-midi seulement en hiver.

Eclairage sur l'avant et le côté sud-est du château



Source : photos personnelles

2. Quelques vues du château-fort



Hôtel du château-fort



Porte des Princes



Chemin vers les hauteurs



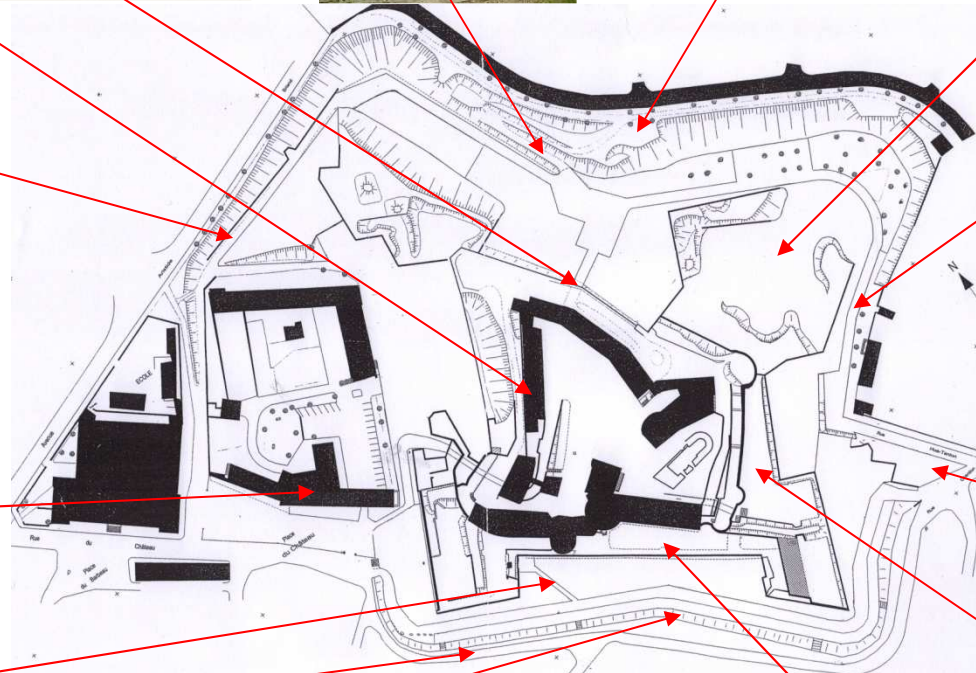
Point de vue



Bastion du Gouverneur, détruit



Route interdite d'accès



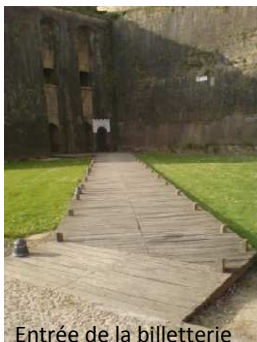
Route d'accès à l'arrière du château



Palais des Princes



Informations devant l'aire de bus



Entrée de la billetterie



Haut du promenoir des prêtres



Promenoir des prêtres



Façade avant du château-fort



Côté sud-est du château

3. Enjeux et objectifs du projet

A la vue de toutes les observations précédentes, nous pouvons en tirer les enjeux et les objectifs du projet. Mais avant cela, voici le récapitulatif des interrogations soulevées lors de l'analyse du site et des flux :

- Comment concilier véhicules et piétons ? Autrement dit, comment sécuriser les flux piétons ?
- Comment désengorger la cour du château envahie par les voitures ?
- Comment faire face aux flux occasionnels, notamment en ce qui concerne le stationnement des véhicules ?
- Quelle cohabitation entre touristes, Sedanais et scolaires ?
- Quelle place le Sedanais occupe-t-il ?
- Comment recréer un lien entre le « haut Sedan » et le centre-ville ?

Les réponses à ces questions passent par une mise en valeur des potentialités du site. L'arrière du château-fort se verra proposer la majorité des aménagements car il est actuellement le lieu des rencontres de flux, le lieu de nombreuses alternatives aux problèmes soulevés, le lieu, enfin, le moins équipé.

L'enjeu principal du projet se détache alors : **redorer l'image de l'arrière du château-fort**, en faire un lieu de vie, de découvertes, et non plus seulement un lieu de passage.

Derrière cela, il s'agirait de mettre en place un enjeu encore plus important : créer une véritable connexion entre le château et le reste de la ville. Mais cela nécessiterait une étude et des aménagements supplémentaires au niveau du centre-ville.

Voyons quels sont les **objectifs** à atteindre :

- Offrir des places de stationnement en nombre suffisant, sans pour autant altérer la beauté du lieu
- Offrir une voirie de qualité avec séparation des véhicules et des piétons, signalisation et éclairage adaptés
- Créer un sentier de découverte du château-fort, de la vie au Moyen-âge, de l'histoire de Sedan
- Recréer le lien entre les hauteurs de Sedan et le centre-ville
- Inciter les touristes à se diriger vers le centre-ville

SYNTHESE : le château-fort

ATOUTS DU CHÂTEAU-FORT :

- **Lieu touristique facile d'accès et proche du centre-ville : atout économique important**
- **Des restaurations efficaces sur le bâti du château, ainsi qu'un éclairage mettant en valeur « l'avant » de la bâtisse**
- **De fortes potentialités**

FAIBLESSES DU CHÂTEAU-FORT :

- **L'arrière du château contraste avec l'avant : pas ou peu d'aménagements**
- **Une connexion avec les autres sites touristiques quasi inexistante**
- **Problèmes d'insécurité**

PARTIE III : propositions d'aménagements



Source : archives de Mr DABLAJN J., création de l'entreprise LAPPSET

PARTIE III

- A. Remise en état de la
voierie d'accès à l'arrière
- B. Le stationnement
- C. Un chemin piéton autour
du château
- D. Réaffirmation du lien
entre « Sedan haut » et
« Sedan bas »
- E. L'arrière du château, lieu
de lien social
- F. Synthèse

A. Remise en état de la voirie d'accès à l'arrière du château-fort

1. La route d'accès principale

Nous l'avons vu, la principale route d'accès à l'arrière du château-fort est dans un état précaire. Il s'agit donc de la remettre en état, de la rendre digne d'une voie conduisant à un hôtel 3 étoiles.

Par la même occasion, la configuration du terrain autorise un léger changement de tracé de la route pour permettre l'aménagement d'une voie piétonne que nous verrons par la suite.

Nous garderons le double sens et une certaine largeur de route pour accepter l'arrivée et le départ de bus à l'arrière du château, l'autre voie d'accès étant trop étroite pour accueillir ce genre de véhicules. Ainsi, nous passerons d'une largeur actuelle de 5,2m à une largeur plus conventionnelle de 6m.

Notons que tout au long de cette partie de propositions d'aménagements, nous pourrions suivre l'évolution des aménagements grâce à des plans du type de ceux qui suivent. Ainsi, le schéma modifié ci-dessous sera complété au fur et à mesure de l'avancement du projet, afin d'obtenir à la fin un plan de tous les aménagements proposés.

A gauche, route actuelle, à droite, tracé modifié



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

La nouvelle voie est décalée d'une largeur égale à 7m par rapport aux remparts du bastion du Gouverneur, ce qui laisse 7m de verdure de l'autre côté de la route.



Route à l'arrière du château

Route actuelle
Nouvelle route

Source : réalisation personnelle, photo personnelle

Le début de la route d'accès à l'arrière du château ne permet pas un changement radical, mais seulement l'élargissement prévu de la voie. Il reste néanmoins environ 4,5m entre la route et les remparts pour le chemin piétonnier que nous verrons par la suite.



Route d'accès à l'arrière du château

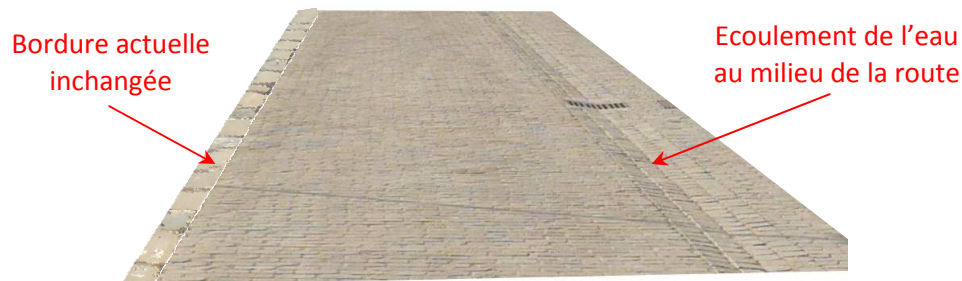
↔ 4,5 mètres environ

Elargissement de la route

Source : réalisation personnelle, photo personnelle

En ce qui concerne le revêtement de la route, nous utiliserons celui déjà présent sur le haut du promenoir des prêtres. Si, comme nous l'avons vu précédemment, le bas du promenoir des prêtres est dans un état assez médiocre, le revêtement du haut tient en revanche parfaitement, rappelle les routes pavées d'autrefois sans ces tremblements que nous connaissons tous.

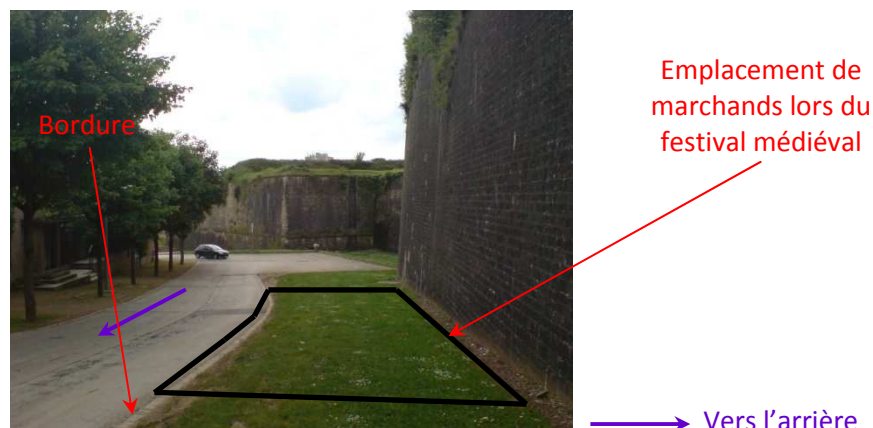
Moitié de la nouvelle route d'accès



Source : réalisation personnelle, photomontage

Nous garderons la bordure actuelle car elle se marie bien avec le revêtement, elle marque une séparation avec le sol limitrophe, sans pour autant créer une différence de niveau comme un trottoir habituel. Ainsi, la voirie pourra toujours être utilisée en tant qu'emplacement de marchands lors du festival médiéval, comme tel est le cas aujourd'hui.

Route actuelle



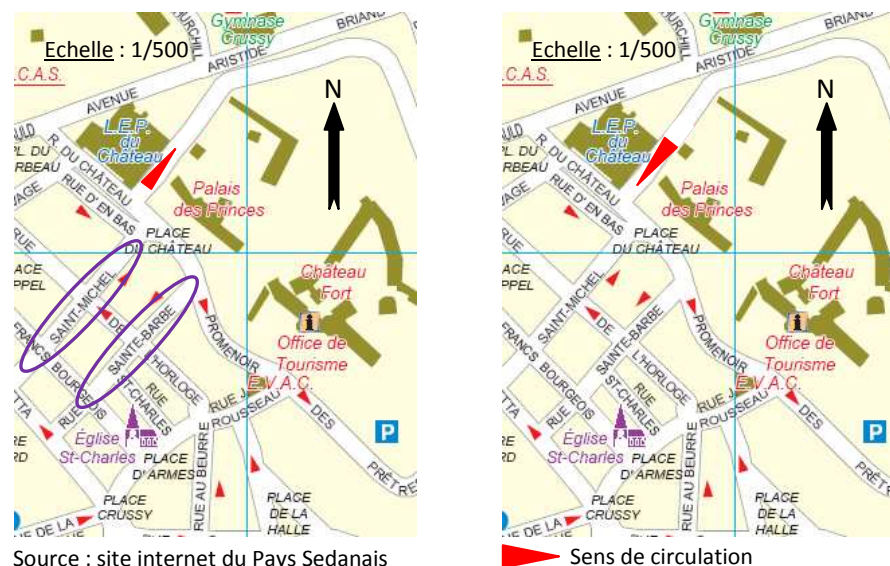
Source : photo personnelle

2. La route d'accès actuellement interdite

Il s'agit dans ce projet de remettre en état cette route afin d'offrir aux automobilistes la possibilité de faire réellement le tour du château-fort. Lorsqu'elle était utilisable, la route était en sens unique : de l'avant vers l'arrière du château. Nous changerons ce sens de circulation, pour autoriser les conducteurs, s'ils le souhaitent, à quitter l'arrière du château, par une autre voie que celle que nous venons de voir.

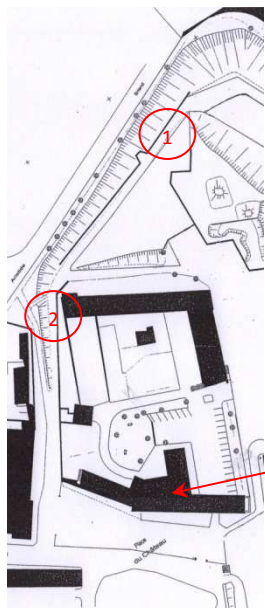
Ce changement de sens de circulation se justifie par le fait que notre projet pourrait s'inscrire dans un autre plus large, comme nous l'avons vu dans les enjeux. En effet, cette voie constitue une liaison entre l'arrière du château et le centre-ville. Débouchant à proximité des rues S^t Michel et S^{te} Barbe, elle est en première ligne pour acheminer les touristes et les Sedanais dans ce lieu, nous l'avons vu, de vie économique.

A gauche, sens de circulation actuel, à droite, nouveau sens



Source : site internet du Pays Sedanais

Avant de proposer un quelconque aménagement de cette voie, il faut sécuriser l'endroit, résorber le problème de chutes de pierres. Demandant une étude plus poussée, nous ne proposerons pas une solution pour ces écroulements possibles mettant en danger quiconque emprunte cette route. Nous considérerons donc l'endroit comme sécurisé pour l'aménagement de la chaussée.



*Ci-contre, la carte indique
l'emplacement des prises
de vues des deux photos
qui suivent*

Palais des Princes

Source : fond de carte des services techniques de la ville

L'étroitesse de la voirie ne permet pas d'aménager un trottoir sans détruire une partie des remparts, ce qui est bien entendu impensable dans un lieu soumis à un plan de sauvegarde. Nous limiterons donc la vitesse à 10 km/h et mettrons en place des miroirs au niveau du virage ci-dessous. Il n'y aura pas de séparation entre les voitures et les piétons, mais des panneaux indicateurs de la présence possible de passants viendront compléter ces éléments de sécurité.

Etroitesse de la route et panneaux de signalisation



Source : photo personnelle



Source : www.signaletique.biz

Pour ce qui est du revêtement, nous utiliserons le même que pour la route précédente, afin de garder une continuité, une cohésion entre les aménagements.



Source : photo personnelle

*Ci-dessus, route actuelle,
en mauvais état*

*Ci-dessous, nouveau
revêtement de la route*



Source : réalisation personnelle

Notons que sur l'image modifiée qui précède, la bordure de la route n'apparaît pas, le photomontage étant peu facile à réaliser. Mais, bien entendu, la bordure utilisée pour la voie que nous avons vue auparavant, sera également utilisée ici pour marquer une séparation avec l'herbe autour. Cette bordure, que nous pourrions surélever un petit peu, permet en plus de garder la route propre lorsque l'herbe pousse, empêchant cette dernière d'envahir le bord de la voie.

Nous pouvons également voir sur la photo qu'un arbre passe au dessus du mur d'enceinte du Palais des Princes. Afin d'éviter toute chute de branche, cet arbre sera élagué, ce qui éclaircira de plus la route.

Remettre en état la voirie même ne suffit pas pour inciter les individus à l'utiliser. Il faut ajouter un éclairage et une signalisation adaptés. Dans la partie suivante, nous allons donc voir cet éclairage et cette signalisation nécessaire pour les deux routes ainsi aménagées.

3. Eclairage et signalisation

➤ **Eclairage**

Il existe déjà des lampadaires à l'arrière du château et sur une partie de la deuxième route aménagée, ce qui facilitera l'implantation de nouveaux dispositifs d'éclairage.

Exemples de lampadaires, moderne et écologique à droite



Source : www.linternaute.com



Source : www.castorama.fr



Source : www.edgb2b.com

Dans une optique de développement durable, il serait préférable de mettre en place le troisième lampadaire puisqu'il fonctionne grâce à l'énergie solaire.

La carte page suivante montre l'emplacement des nouveaux lampadaires, de manière schématique puisque l'échelle du fond de carte est trop petite.

➤ **Signalisation**

La signalisation que nous mettrons en place consiste notamment à indiquer la route de l'hôtel du château-fort, pour la route à double sens ; et la direction du centre-ville pour la voie à sens unique. Il s'agit, d'un côté pour l'hôtel, d'avoir une signalisation juste autour du château, dans la continuité de celle que l'on peut trouver un peu plus loin. D'un autre côté, il est nécessaire d'avoir une bonne signalisation pour l'autre route afin qu'elle puisse remplir son rôle de lien avec le centre-ville.

Ainsi, tous les panneaux indicateurs mis en place seront de la même forme et de la même couleur que ceux que l'on trouve en ville (photo suivante).



Source : photo personnelle

Panneau indicateur à proximité du château

Les panneaux ci-dessous seront conservés mais mis aux couleurs de celui qui précède.



Source : photos personnelles



D'ailleurs, la dernière signalétique mise en place à l'arrière du château est un panneau indicateur de l'hôtel et du restaurant, que nous laisserons puisqu'il est déjà aux bonnes couleurs, mais nous rajouterons un panneau indiquant le centre-ville et ses commerces.

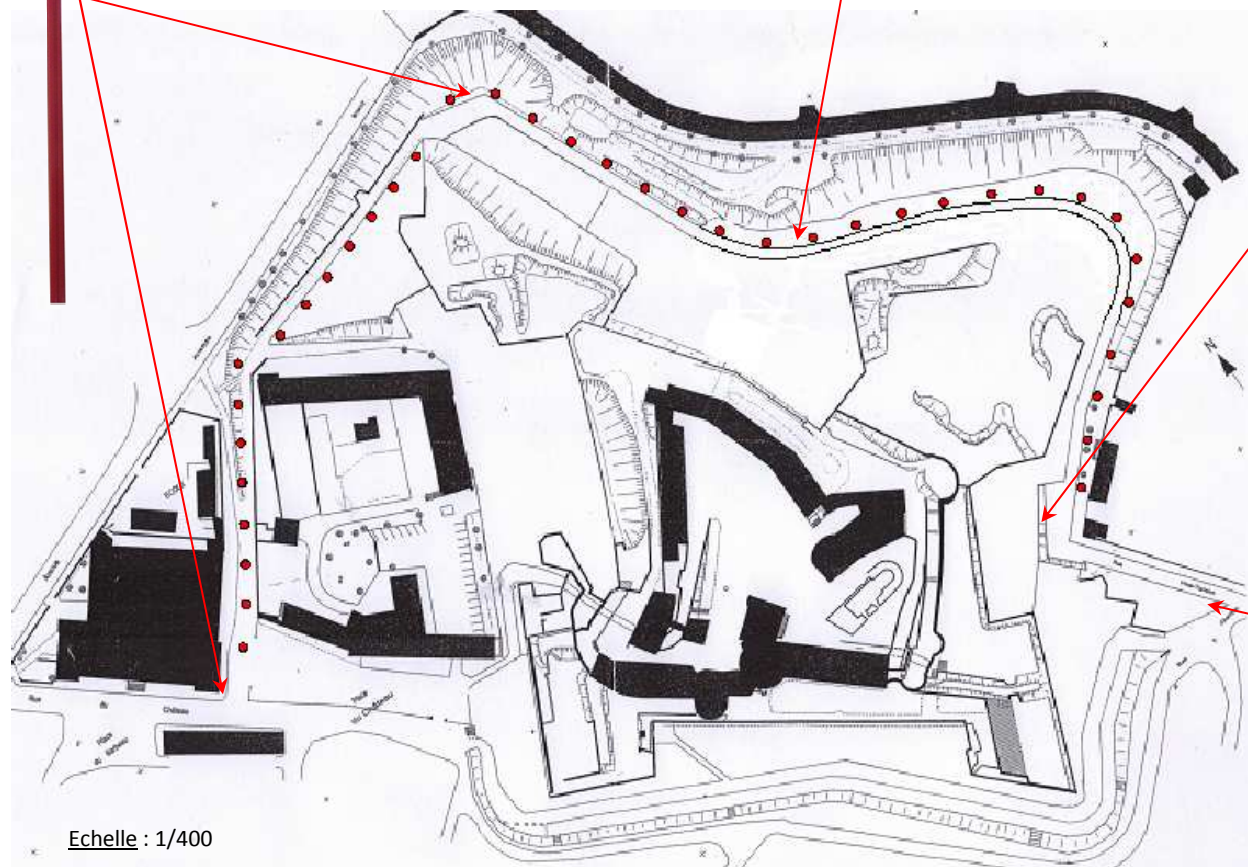


Source : photo personnelle

Panneau indicateur à l'arrière du château

Enfin, des panneaux seront placés au début et à la fin de la route à sens unique pour indiquer, eux aussi, le centre-ville et ses commerces.

La carte page suivante montre l'emplacement de l'éclairage et de la signalisation que notre projet propose à l'arrière du château.



Echelle : 1/400

● Lampadaires



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

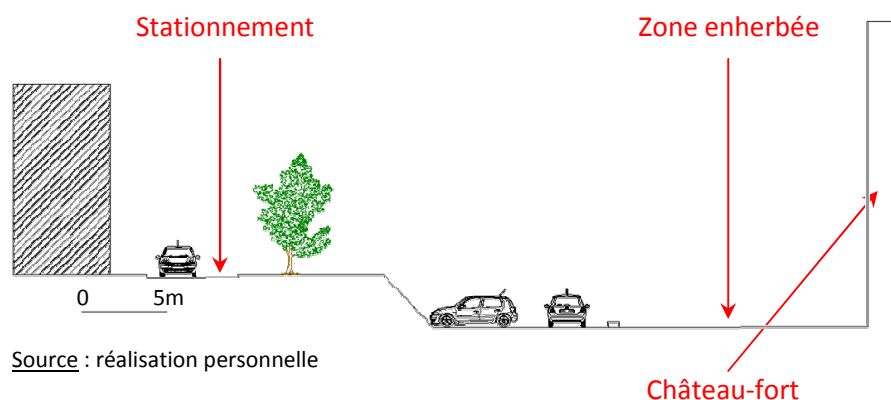
B. Le stationnement

Le stationnement est une partie très importante de notre proposition d'aménagements, bien que les autres parties aient également leur importance. Ainsi, ces aménagements de parkings ne toucheront pas seulement l'arrière du château-fort, mais aussi le promenoir des prêtres.

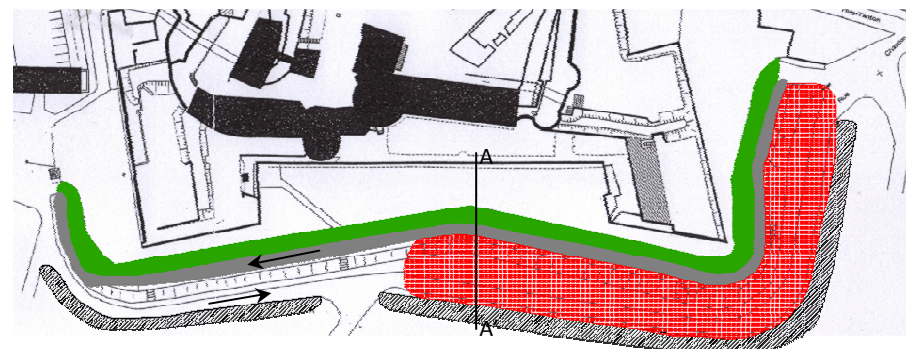
1. Réaménagement du parking sur le promenoir des prêtres

Rappelons le, le promenoir des prêtres est sur deux niveaux : le haut du promenoir est plus haut d'environ 3m que le bas. C'est principalement sur le bas que les voitures peuvent stationner. Ainsi, le bas du promenoir des prêtres est assez large : 5m de parking + 5,8m de voirie que les voitures et les piétons se partagent sans distinction. Le haut du promenoir est de largeur variable, tout comme les zones enherbées contre le château-fort.

Coupe A-A' du promenoir des prêtres actuel



L'idée de notre projet est « d'enterrer » les voitures sous le haut du promenoir des prêtres. Les 5,8m de voirie deviendront entièrement piétonnes, tandis que 3 sur les 5m du parking actuel seront consacrés à la circulation des véhicules, toujours dans le même sens unique. Cependant, comme nous l'avons vu, des bâtiments bordent le promenoir des prêtres, ce qui réduit la possibilité de creuser profondément sous la voirie. C'est pourquoi, seulement une partie pourra être creusée, celle où le haut du promenoir des prêtres est le plus large. La carte suivante montre les zones concernées par un tel aménagement.



- Parking sous-terrain (de 14,5m à 22m de large)
- Espace piéton (5,8m de large), actuellement voirie
- Voie pour les véhicules (3m de large), actuellement parking
- Bâtiments

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

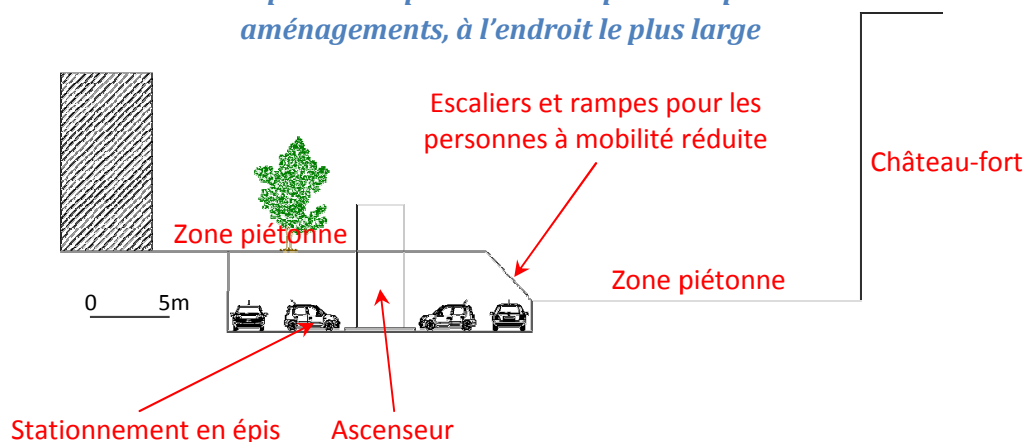
Les 3m de différence entre le haut et le bas du promenoir des prêtres ne suffisent pas pour aménager un parking sous-terrain. Il faudra donc creuser davantage (verticalement cette fois ci) pour avoir une hauteur suffisante à la construction des nouveaux stationnements. Ainsi, la partie piétonne (en vert sur la carte précédente) restera au même niveau qu'aujourd'hui, la partie voirie (en gris) sera plus profonde d'environ 2m, et le haut du promenoir restera inchangé.

Inchangé, du moins, au niveau de sa morphologie. En effet, le haut du promenoir des prêtres se verra privé de circulation automobile, en partie (celle concernée par l'aménagement, en rouge sur la carte précédente). Deux raisons justifient cette suppression de circulation. La première est que les véhicules seront incités à tourner dans la rue précédant la zone rouge, qui conduit au centre-ville et ses commerces. L'idée n'est pas d'envoyer toutes les voitures au centre-ville, mais seulement les touristes après leur visite du château, et les Sedanais désirant y aller. Encore une fois, c'est grâce à une signalisation adaptée que nous pourrions diriger les individus vers les lieux désirés.

La deuxième raison vient de l'aménagement en lui-même. Qui dit parking souterrain, dit escaliers ou ascenseurs pour revenir à la surface. Notre projet mettra en place des ascenseurs, qui remonteront les automobilistes et leurs passagers au milieu du haut du promenoir des prêtres, interdisant ainsi la circulation automobile.

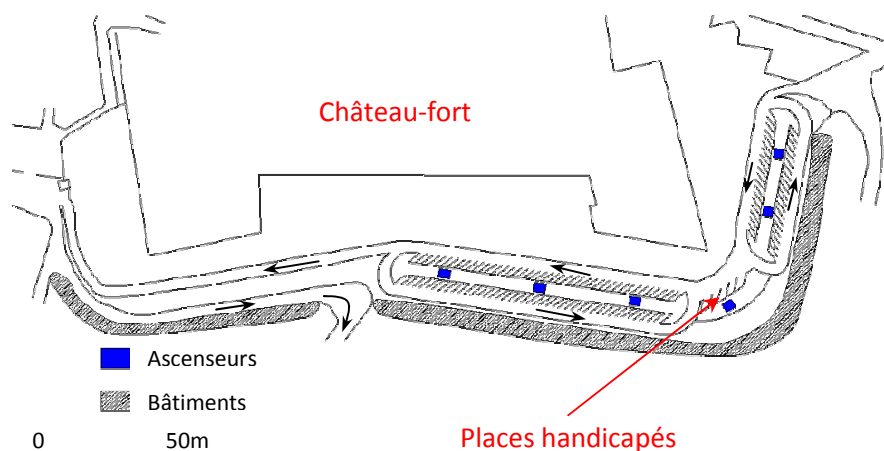
En ce qui concerne le nombre de places, il faut en offrir un nombre au moins égal à celui d'aujourd'hui, c'est-à-dire 90 places. C'est pourquoi, notre projet proposera deux voies de stationnement quand cela est possible. En effet, un aménagement de ce type demande une largeur de 20m, que nous n'avons pas sur toute la longueur du parking : dans le virage (voir la zone rouge), la largeur disponible est de 17m, une seule voie de stationnement pourra être aménagée. Les deux schémas suivants nous montrent la forme de ce parking sous-terrain.

Coupe A-A' du promenoir des prêtres après aménagements, à l'endroit le plus large



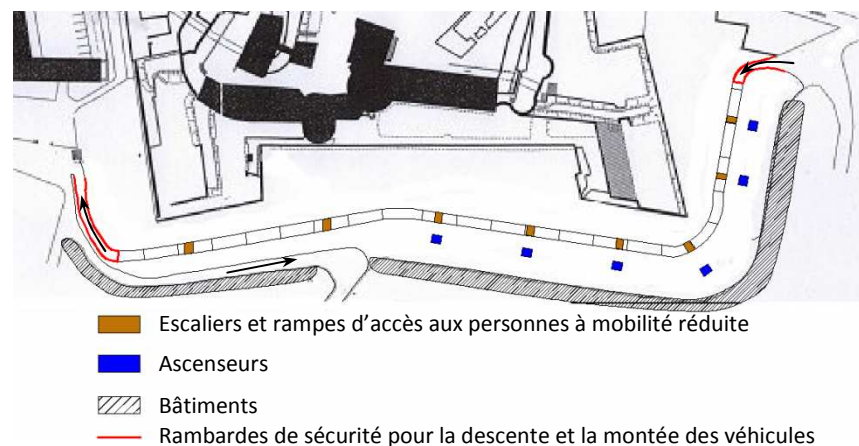
Source : réalisation personnelle

Le parking vu du dessus



Source : réalisation personnelle

Le parking ainsi conçu offre 125 places et 5 places handicapées, ce qui fait 35 places de plus que pour le parking actuel, comblant ainsi la vingtaine de places qui sont supprimées par la modification de la circulation sur le haut du promenoir des prêtres. Rappelons que ce parking et la route pour y accéder (et pour y sortir) sont sous le haut du promenoir. La configuration du site est donc modifiée. La carte ci-dessous présente le promenoir des prêtres vu du dessus suite à cet aménagement.



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

En sortant des ascenseurs, les visiteurs découvrent cet impressionnant monument qu'est le château-fort. L'avant du château retrouve une certaine authenticité avec les voitures cachées sous terre. Qui plus est, la sécurité est quasi-totale sur le promenoir des prêtres, et sera totale (même si la sécurité absolue n'existe pas, nous nous en approcherons fortement) avec le chemin piéton que nous mettrons en place, juste après d'autres aménagements de parking que nous allons voir tout de suite.

2. Un parking pour l'hôtel du château-fort

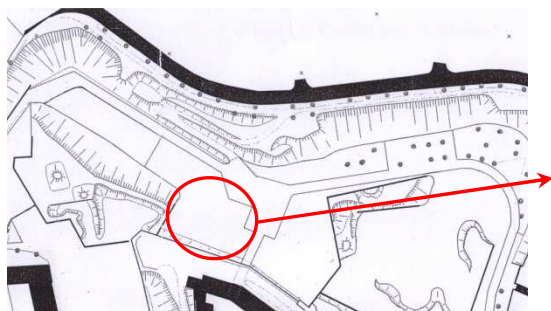
Dans cette partie, nous revenons à l'arrière du château-fort pour y continuer les aménagements de mise en valeur.

Nous l'avons précédemment, la cour du château-fort est envahie par les voitures des clients de l'hôtel, du personnel du château et des Sedanais venant lors des manifestations occasionnelles.

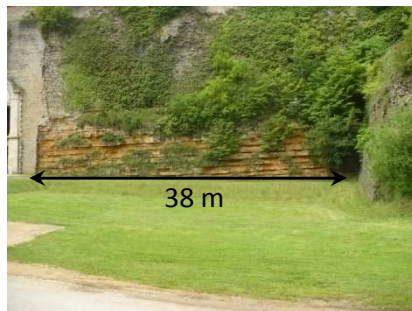
Si le personnel et les Sedanais peuvent aller se garer sur le promenoir des prêtres ou sur l'aire non aménagée mais indiquée comme parking (non verrons cela juste après), la cour est un atout pour l'hôtel qui offre un parking sécurisé pour ses clients.

Il s'agit donc dans ce projet de sortir les voitures de la cour, sans trop les éloigner de la porte des Princes, tout en offrant une sécurité de stationnement. L'arrière du château permet l'aménagement d'un tel parking puisque nous disposons d'une aire enherbée d'environ 1000 m².

Zone concernée par l'aménagement du parking

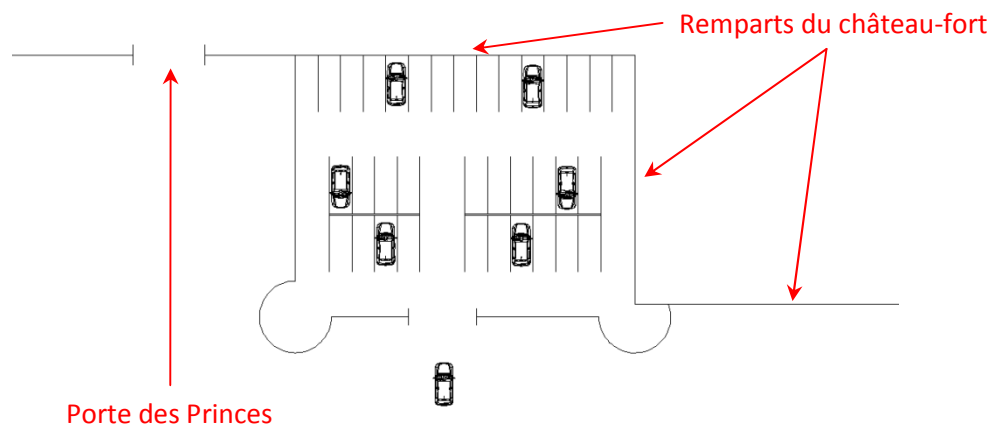


Source : fond de carte des services techniques de la ville



Source : photo personnelle

Notre projet veut mettre en place un parking fermé sur la zone ci-dessus. Afin de d'être en cohésion avec le site, et étant donné que le parking se situe contre les remparts du château, nous utiliserons des pierres identiques ou presque à celles du château. Les trois murs du parking qu'il faut construire (l'autre étant la paroi même du château), d'une hauteur de 2,5m maximum, représenteront des créneaux, comme pour les remparts d'un château-fort « type ». Deux tours s'élèveront au niveau des coins, encore une fois pour rester dans l'esprit du château-fort. Le sol sera recouvert des mêmes pavés présents sur les routes d'accès. 35 places au total seront disponibles.



Source : réalisation personnelle

Une herse fera office d'entrée du parking, dont l'ouverture se commande depuis l'accueil de l'hôtel. Une solution pour les clients serait de les faire stationner devant le parking le temps qu'ils aillent se faire connaître à l'accueil, puis ils pourraient aller se garer ensuite. Deux caméras seront postées en haut des tours pour rappeler les guetteurs d'autrefois. Ces caméras seront placées à la place de la tête de deux « hommes de bois » (photo ci-dessous), le bois étant très présent dans les Ardennes, comme nous l'avons évoqué au début de notre projet.



Une caméra à la place de la tête de ce bonhomme en bois rappellerait les guetteurs des châteaux-forts

Source : photo personnelle

En ce qui concerne les véhicules du personnel du château et des spectateurs des manifestations occasionnelles, ils peuvent stationner, comme nous l'avons dit, sur le promenoir des prêtres, mais également sur une aire non aménagée. Cette aire est utilisée pendant le festival médiéval et pendant l'été pour des tournois de chevalerie, ce qui interdit un gros aménagement. Seulement, le sol de cette surface est en terre, c'est-à-dire que la moindre averse fait fuir les automobilistes. Il suffirait alors simplement de recouvrir le sol de cailloux, ce qui faciliterait le drainage et autoriserait le stationnement. Ainsi aménagé, de nombreuses places de stationnement seront disponibles. Qui plus est, l'entrée ouest du château est à proximité de ce parking, facilitant l'accès à la cour.

Enfin, l'aire actuellement utilisée pour les bus sera simplement remise en état, avec des lignes au sol pour délimiter des emplacements.

Ces stationnements complètent un peu plus l'aménagement de l'arrière du château-fort. La carte ci-dessous situe les parkings que nous venons de voir.

Exemple de cailloux pouvant être utilisés



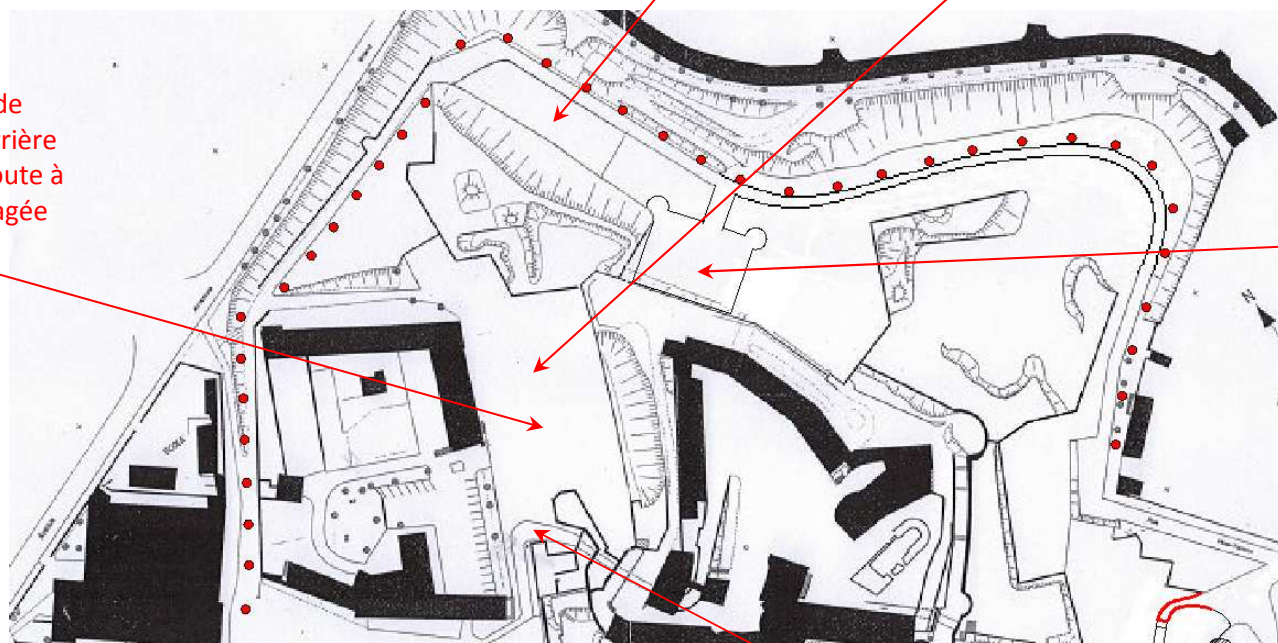
Source : photo personnelle

Aire pouvant accueillir
une dizaine de bus

Parking recouvert de
cailloux, accès par l'arrière
du château et par la route à
sens unique réaménagée

Parking de l'hôtel

Entrée ouest du château



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

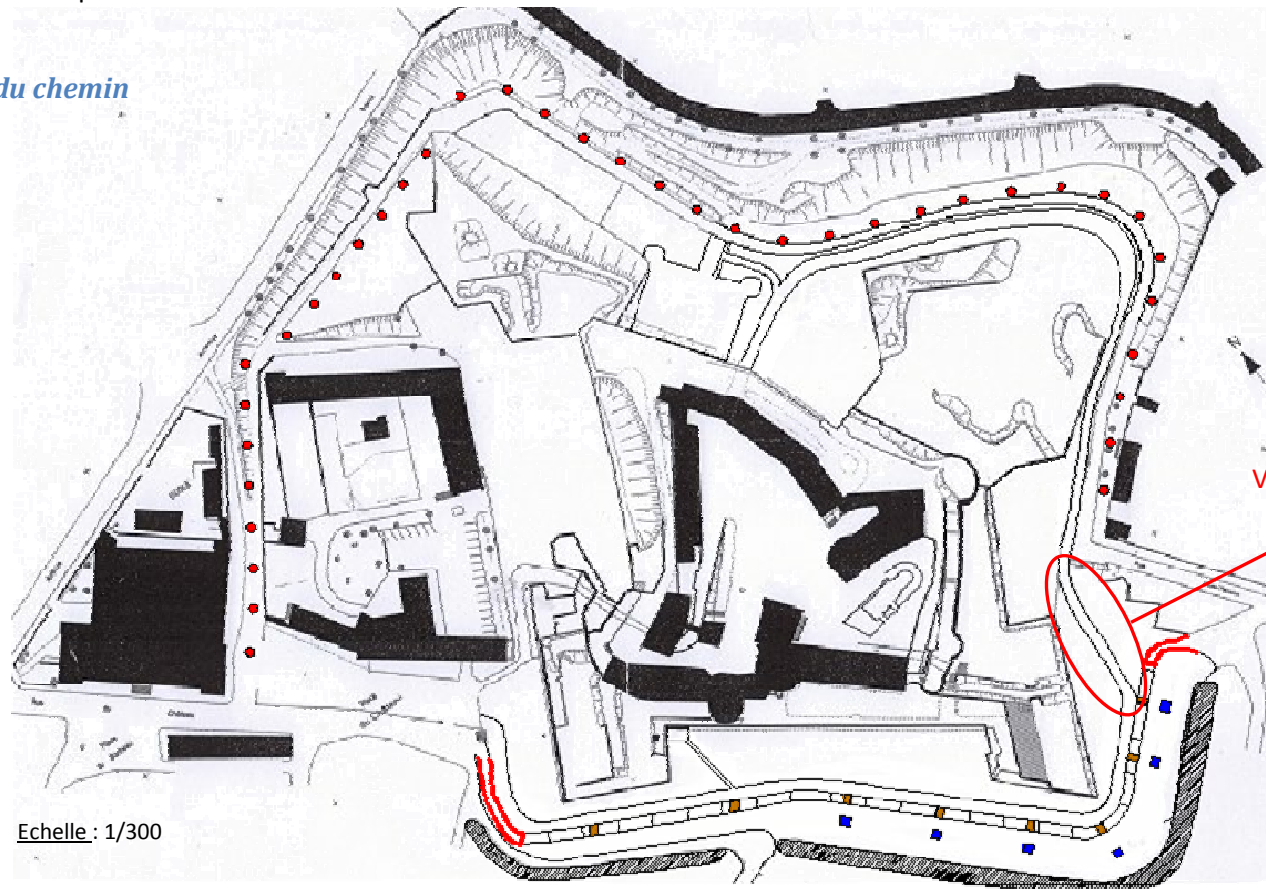
C. Le chemin piétons autour du château

La modification du tracé de la route d'accès à l'arrière du château ainsi que la création du parking au niveau du promenoir des prêtres permettent de mettre en place un chemin entièrement réservé aux piétons autour du château-fort.

1. Le tracé du chemin

Nous partirons de l'arrière du château, plus précisément de la porte des Princes, pour arriver jusqu'à l'avant du château, au niveau de la billetterie. Suivant l'endroit, le chemin sera plus ou moins large, mais sera toujours bordé par une rambarde afin de protéger les piétons des voitures. Notons que cette rambarde sera aménagée de telle sorte que lors du festival médiéval, la commune puisse les retirer pour offrir aux bénévoles et aux visiteurs la même surface sans obstacles qu'aujourd'hui. En ce qui concerne le revêtement du chemin, il doit être suffisamment plat pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Le même revêtement que celui de la voirie peut être utilisé, un aménagement en bois est également envisageable et même préféré, en prenant soin de ne laisser que peu d'espace entre les lattes de bois.

Tracé du chemin



Echelle : 1/300

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

La zone entourée en rouge page précédente montre un point délicat de l'aménagement du chemin piétons puisqu'à ce niveau là apparaît un dénivelé. Il s'agit donc de mettre en place une passerelle pour relier le promenoir des prêtres et la voie conduisant à l'arrière du château.

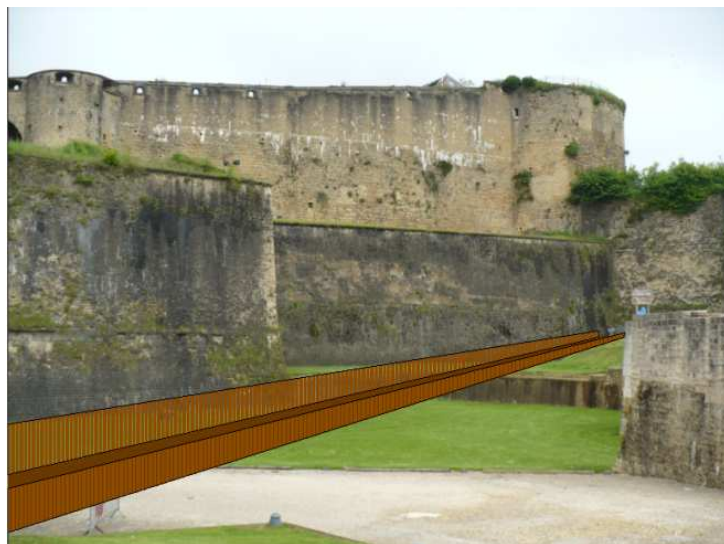


Départ de la passerelle depuis le haut

 Zone d'où le chemin arrive

Source : photo personnelle

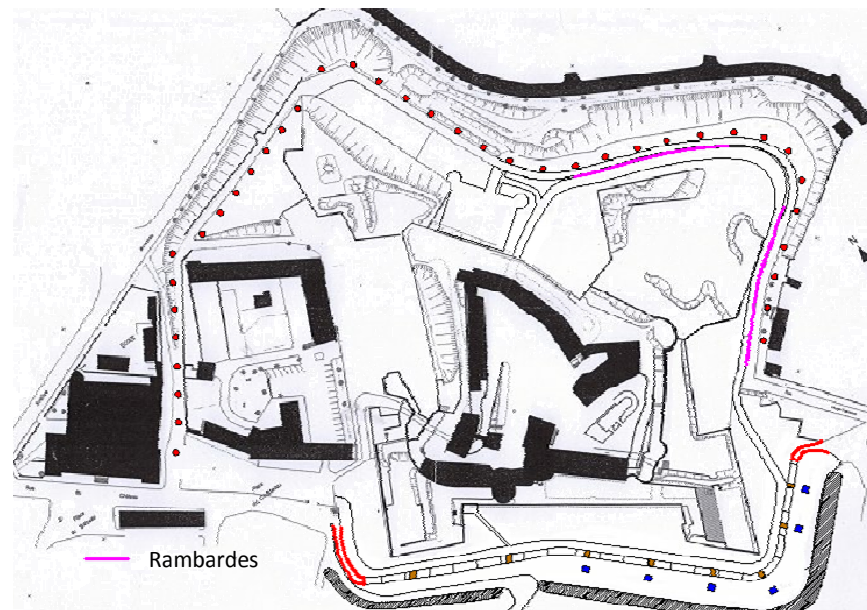
Allure de la passerelle



Source : réalisation personnelle

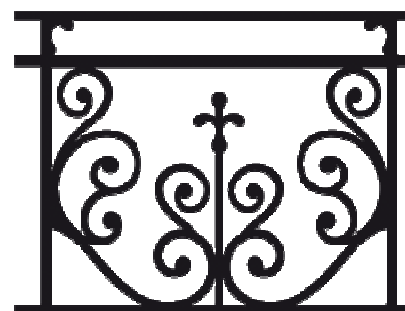
Nous l'avons dit, une rambarde amovible séparera le chemin de la route afin d'assurer la sécurité des piétons. Cette barrière ne sera pas installée partout, le promenoir des prêtres n'en n'ayant pas besoin puisqu'il est entièrement piéton, et certains accès aux espaces verts étant nécessaires à l'arrière du château. Nous verrons dans une prochaine partie l'aménagement de ces espaces verts.

Emplacements des rambardes



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Rambarde en fer si le chemin est du même revêtement que la route



Source : www.ace-mu.com

Rambarde en bois si le chemin est lui-même en bois



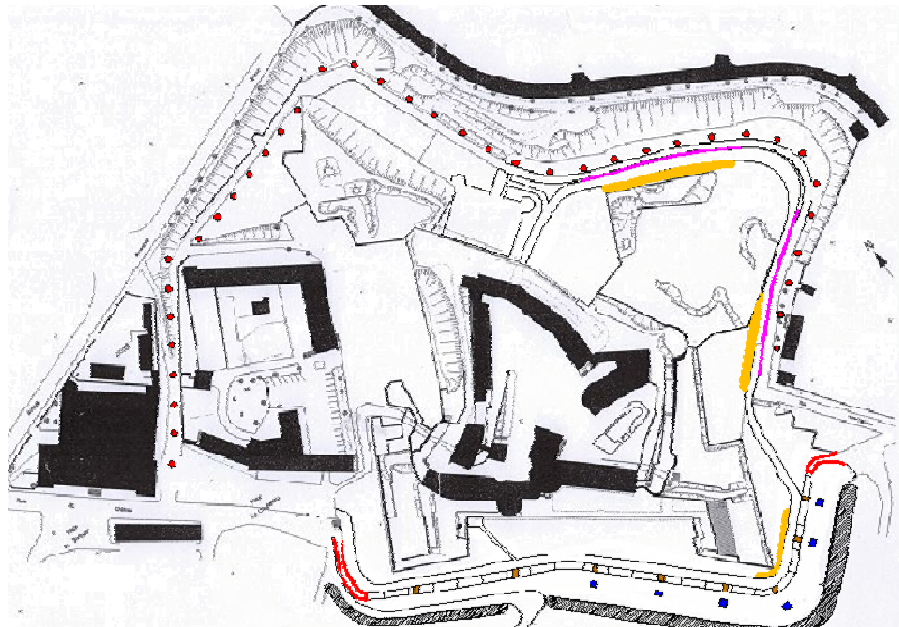
Source : www.forges-de-paimpont.eu

2. Un chemin ludique et pédagogique

Dans notre projet, il ne s'agit pas seulement de faire un chemin pour permettre aux piétons de faire le tour du château sans se soucier des véhicules. En effet, ce chemin doit s'intégrer dans la découverte du château-fort et de la vie au Moyen-âge. Pour cela, lorsque la largeur est suffisante, des pancartes, des mannequins représentant des chevaliers, des petits jeux de découverte seront mis en place le long du chemin. Ainsi, les touristiques, petits et grands, feront le tour du château en s'amusant mais également en s'instruisant. Avant ou après la visite, ces aménagements compléteront la sortie culturelle au château-fort de Sedan.

Les « hommes de bois » utilisés pour la surveillance du parking de l'hôtel seront réutilisés ici pour mettre en scène la vie de chevaliers, de nobles, de citoyens du Moyen-âge.

Emplacements des mannequins, pancartes, petits jeux de découverte



Mannequins, pancartes, petits jeux

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Mise en place de pancartes lorsque le chemin est trop étroit



Pancarte d'information sur la vie au Moyen-âge, la construction du château-fort

Source : réalisation personnelle

Mannequin en bois, qui sera « habillé » comme un chevalier



Source : photo personnelle

Si ce chemin est, à première vue, destiné aux touristes, les Sedanais seront invités à l'emprunter, ne serait-ce que pour aller se promener à l'arrière du château. Qui plus est, les enfants des Sedanais et/ou les scolaires pourraient être conviés à participer à la mise en place du festival médiéval. En effet, ils pourraient s'amuser à habiller des mannequins en bois de robes d'autrefois, à les mettre en scène différemment. Ainsi, enfants mais également parents par déduction, prendraient part à la vie sedanaise autour du festival médiéval. Des changements de mise en scène des personnages, réguliers dans une année, pourraient être envisagés afin de faire participer encore plus le Sedanais dans la mise en valeur de ce lieu qu'il considère comme étant l'identité même de la ville de Sedan.

Enfin, ce chemin s'inscrit dans la continuité de l'aménagement qui suit : la réaffirmation du lien entre « Sedan haut » et « Sedan bas ».

D. Le lien entre « Sedan haut » et « Sedan bas »

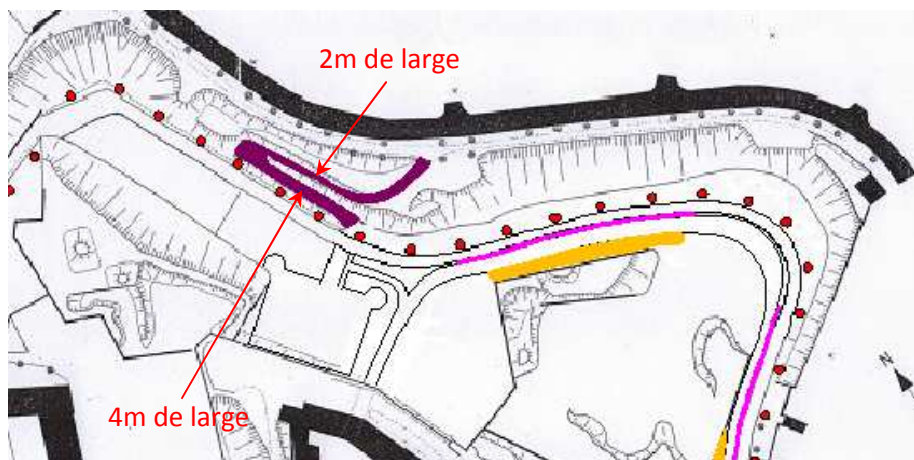
Dans cette partie, il s'agit de réaménager le chemin reliant les hauteurs de Sedan et l'arrière du château-fort.

1. Remise en état du chemin

La première retouche à effectuer est la remise en état de ce chemin. Cela passe par un nouveau revêtement, mais aussi et surtout par la mise en place de barrières pour sécuriser l'itinéraire.

Pour le revêtement tout d'abord, nous utiliserons celui des routes que nous avons vues auparavant. D'une largeur de 2m puis de 4m (en partant du haut), le chemin sera inchangé au niveau de sa morphologie.

Tracé du chemin

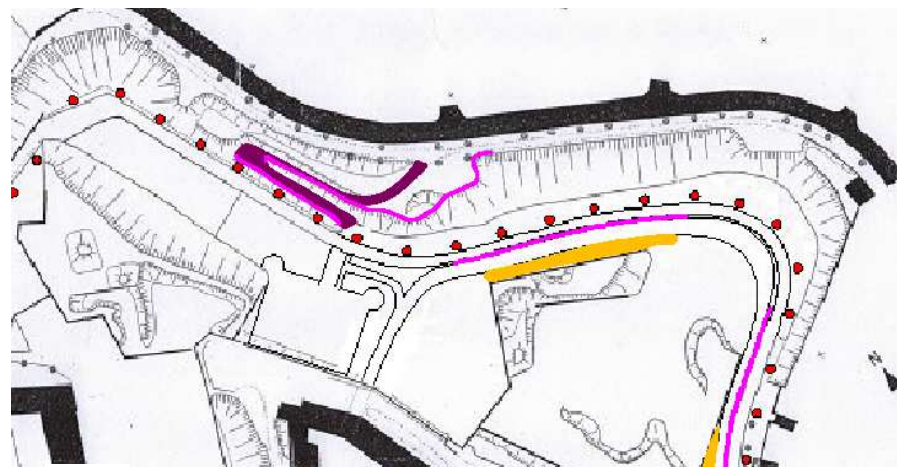


■ Chemin

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Ensuite, en ce qui concerne les barrières de sécurité, si le chemin doit en être équipé, les hauteurs doivent également faire l'objet d'une sécurisation. En effet, il est tout à fait possible de tomber dans les douves du château lorsque l'on est sur les hauteurs, puisque rien n'empêche la chute, mis à part la végétation. Ces rambardes seront bien entendu les mêmes que celles utilisées pour le chemin piétons que nous avons vu précédemment.

Disposition des barrières de sécurité



■ Rambardes

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

*Chemin vu « d'en bas »,
c'est-à-dire de l'arrière
du château, avant
aménagement*



Source : photo personnelle

Après aménagements

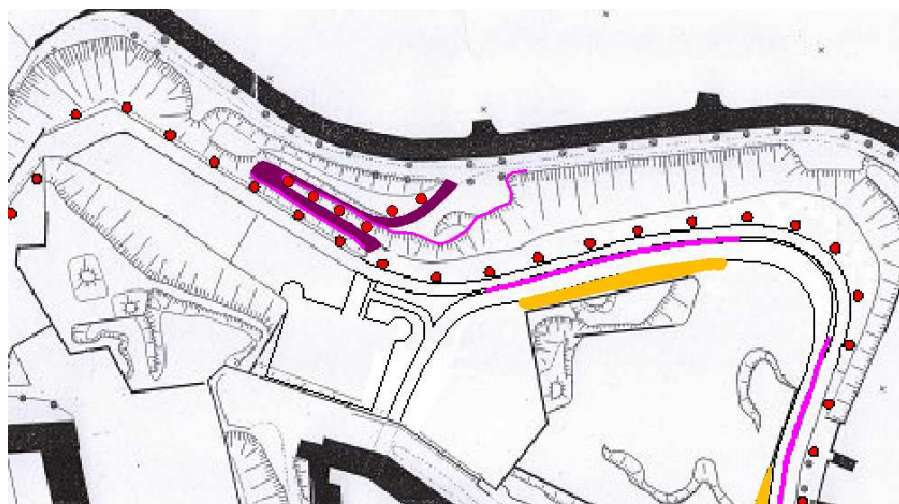


Source : réalisation personnelle

Parlons maintenant de l'éclairage du chemin. Si nous n'avions pas évoqué ce sujet dans la partie précédente, c'est parce que le chemin piétons profite des lampadaires de la route. Mais ici, il faut installer des luminaires pour réduire l'insécurité que procure le chemin de part son étroitesse et donc son obscurité.

Ces lampadaires seront placés « à l'intérieur » du « S » formé par le chemin. Ainsi, un seul lot de lampadaires avec deux lampes pourront éclairer les deux parties du chemin.

Disposition des lampadaires sur le chemin et les hauteurs



● Lampadaires

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Avec cette remise en état du chemin reliant les hauteurs de Sedan au château-fort, les Sedanais seront peut-être plus tentés de l'utiliser pour aller au centre-ville par exemple, sans utiliser la voiture. Outre cette dimension écologique, ce réaménagement a une dimension sociale puisqu'il permet de relier deux entités, nous l'avons vu, différentes. L'écologie et le social font tous deux parties de ce thème plus qu'à la mode aujourd'hui, le développement durable.

Mais profitons de ce chemin pour « l'utiliser » à des fins touristiques. S'il profite aux Sedanais, il peut également être emprunté par les touristes.

2. Un aménagement qui doit profiter aux Sedanais mais également aux touristes

Les hauteurs de Sedan ne constituent pas seulement un lieu d'habitations, c'est aussi un lieu qui surplombe l'arrière du château-fort, offrant ainsi une autre vue du monument.

Il s'agit donc de profiter du chemin pour acheminer les touristes vers un point de vue. L'idée n'est pas totalement nouvelle puisqu'un « point de vue » est déjà présent sur les hauteurs (photos ci-dessous). Cependant, peu de gens s'installent sur le banc, toujours à cause de cette insécurité que notre projet tend à diminuer. Qui plus est, même d'en haut, le château est assez peu visible à partir du mois de mai (c'est en plus le début de la saison estivale) à cause de la végétation non entretenue. Il faut alors élaguer les arbres, couper les ronces et les remplacer par des parterres de fleurs. Ainsi aménagé, le point de vue paraîtrait plus attractif.

Point de vue



Porte des Princes vue des hauteurs, en partie cachée



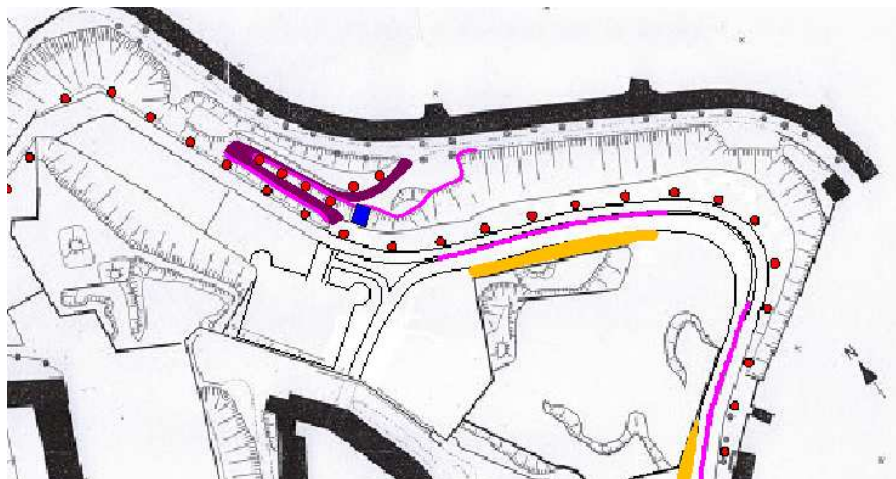
Végétation abondante, cachant le bord du ravin



Source : photos personnelles

La pente du chemin est assez importante, ce qui ne facilite pas le déplacement des personnes à mobilité réduite. Les personnes âgées peuvent également avoir des difficultés pour monter ou descendre. Notre projet met donc en place un ascenseur, pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite. Afin d'admirer le château même en montant ou en descendant, l'ascenseur sera panoramique. Adossé au ravin, il se fondra au maximum dans la végétation pour ne pas dénaturer le site.

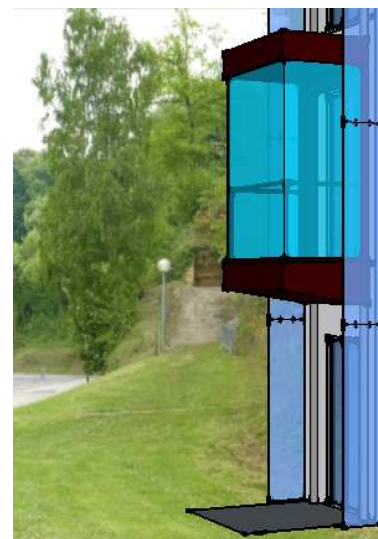
Emplacement de l'ascenseur



■ Ascenseur

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

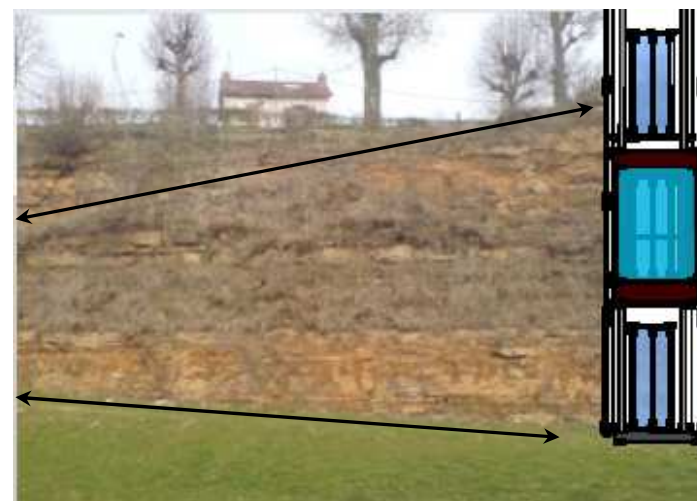
Les deux images qui suivent nous montrent l'apparence du site après l'aménagement de l'ascenseur. Cependant, elles restent schématiques, notre projet ne cherchant pas à créer le design de l'ascenseur.



Ci-contre, l'ascenseur avec le chemin en arrière plan

Source : réalisation personnelle

Ci-dessous, le chemin et l'ascenseur vus de face depuis l'arrière du château



↔ Chemin

Source : réalisation personnelle

E. Le château-fort, lieu de liens sociaux

Dans cette partie, nous proposerons les derniers aménagements. Un kiosque à musique et l'aménagement des espaces verts clôtureront notre projet.

1. Kiosque à musique

Créateur de lien sociaux, rassemblant petits et grands autour d'une danse, un kiosque à musique à l'arrière du château permettrait de redonner vie à ce lieu. Différentes manifestations musicales pourraient être organisées, notamment en été.

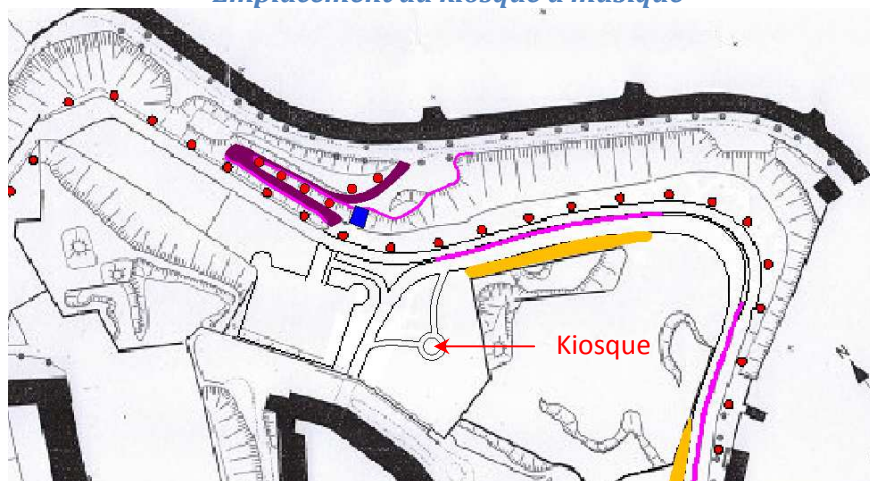
L'aménagement se présente de la façon suivante : un kiosque « standard » avec une scène en bois tout autour.



Exemple de kiosque à musique

Source : www.france-horizons.com

Emplacement du kiosque à musique



Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

2. Aménagement des espaces verts

Le principal aménagement dans cette partie concerne le bastion du Gouverneur, à l'arrière du château. Le bastion offre une grande surface enherbée, mais non plane, ne facilitant pas un quelconque aménagement.

Il ne s'agit pas d'aménager toute la surface, car il faut garder des espaces naturels dans un lieu comme celui-ci, mais seulement la partie basse du bastion, la partie la plus plate.

Notre projet veut donc mettre en place une aire de jeux pour les enfants ainsi qu'une aire de pique-nique, notamment pour les touristes et les scolaires.

En ce qui concerne l'aire de pique-nique tout d'abord, 5 à 10 tables pourraient être installées sur une estrade en bois. Ceci permettrait d'enlever ces installations sans trop d'effort lors du festival médiéval, qui demande beaucoup d'espaces verts.

L'aire de jeux, quant à elle, ne sera pas démontable car cela demanderait un travail trop important. La principale composante de cette aire de jeux est le mini-château que les enfants pourront défendre ou prendre d'assaut, comme au Moyen-âge. Plus précisément, ce jeu représente les tours jumelles, un des emblèmes du château-fort.



A gauche, devant du mini château

A droite, derrière du mini château



Source : archives de Mr DABLAJN J., création de l'entreprise LAPPSET

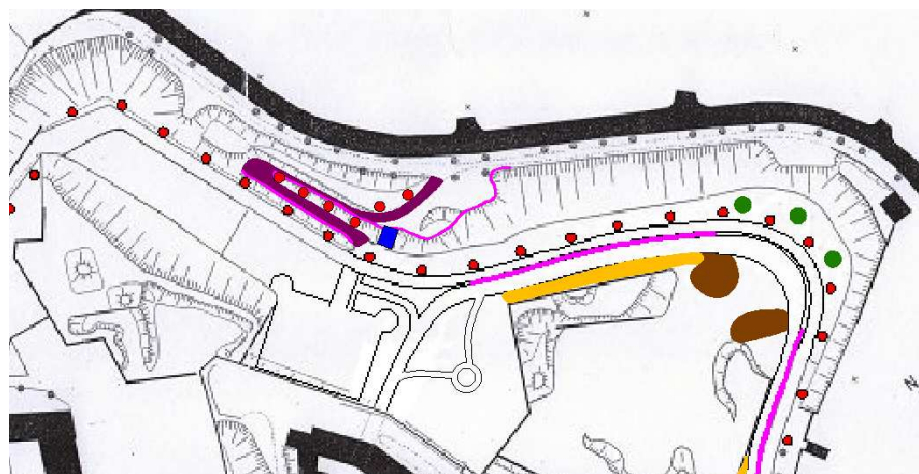
Dans cet aménagement des espaces verts, n'oublions pas que beaucoup de Sedanais se promènent à l'arrière du château avec leur chien. Notre projet prévoit la mise en place de toilettes pour chiens, afin que ces derniers n'aillent pas au milieu de l'aire de jeux et donc des enfants.



Exemple de toilettes pour chiens

Source : blogsimages.skynet.be

Emplacements des aires de jeux, de pique-nique et réservées aux chiens



 Aires de jeux et de pique-nique

 Toilettes pour chiens

Source : réalisation personnelle, fond de carte des services techniques de la ville

Enfin, il resta à aménager tout le haut du promenoir des prêtres. Déjà bien fourni en mobilier urbain avec des arbres et des bancs, ceci est insuffisant maintenant qu'il est entièrement piéton, il offre une grande surface que notre projet propose de décorer avec des massifs de fleurs et des arbres.

L'idée est de créer une atmosphère sereine pour les visiteurs qui sortent du parking par les ascenseurs. Un bassin d'eau, peu profond du fait qu'il y a un parking en dessous, pourra être aménagé. Notre projet prévoit également de construire une maquette du château-fort, avec ses douves remplies d'eau, pour recréer le site d'autrefois.

Il faudrait faire appel à un paysagiste pour proposer un aménagement précis du haut du promenoir des prêtres.

Ci-dessous, quelques photos d'aménagements d'espaces verts.



Source : www.paysagiste.net



Source : www.paysagiste-peronneau.com



Source : www.oloron-ste-marie.fr



Source : www.rendezvousjardin.com

F. Synthèse



CONCLUSION

Le château-fort fait parti de l'identité même de la ville de Sedan. Coincé au milieu d'un tissu urbain dense, le site constitue à la fois un lieu touristique très important, et un espace neutre entre deux entités différentes. L'analyse approfondie du château, de ses potentialités, de ses défauts a donc été essentielle dans l'élaboration de notre projet.

Elle a permis de faire ressortir les besoins en aménagements, notamment à l'arrière du château. Cet endroit est un lieu stratégique car il concentre les mouvements de touristes, Sedanais et scolaires. Il a donc été au centre de nos propositions d'aménagements, sans pour autant oublier les besoins sur l'avant du château.

Aménager le territoire, c'est apporter des réponses à tous les besoins, tout en préservant une cohérence du site étudié. Notre projet a apporté des propositions d'aménagements pour tous les utilisateurs du site du château-fort, en s'efforçant de s'approprier l'endroit afin de créer une certaine cohésion entre les différents aménagements et le château.

Un des fils directeur de notre projet a été le développement durable. Etre en symbiose avec ce qui est aujourd'hui au cœur de nos vies, semble nécessaire lors de tout projet d'aménagement. L'incitation au délaissement de la voiture au profit de la marche à pieds, l'utilisation de matériaux écologiques et qui plus est provenant de la région même du lieu d'étude (il s'agit du bois dans notre projet), le renforcement des liens sociaux, sont autant de composants du développement durable que nous avons tenté de mettre en place.

Nous n'avons pas fait figurer d'analyse financière dans notre étude. Aux impératifs de rendre un travail dans les temps, s'ajoute la volonté de s'abstraire des contraintes financières pour considérer l'éventail du possible. C'est donc volontairement que nous avons, dans nos propositions, laissé la part belle au rêve. Sans doute certains aménagements ou parti pris sont critiquables ; certes ils ne sont pas tous réalistes, au vu des impératifs financiers d'une commune de 20000 habitants ; certes les aménagements ne sont pas tous détaillés, zonés, mis en plan.

Néanmoins, cela a l'avantage d'offrir des aménagements qui ne sont pas rigides, mais souples et ouverts. Rappelons une dernière fois que ce projet n'est en aucun cas un aboutissement, mais qu'il pourrait s'inscrire dans la politique communale, qui vise à créer une cohésion quasi parfaite entre la ville de Sedan et son riche patrimoine.

BIBLIOGRAPHIE

➤ **Ouvrages :**

Le château-fort de Sedan, Alain SARTELET, Itinéraires du Patrimoine

Histoire de Sedan depuis ses origines jusqu'en 1914, Henry ROUY, Imprimerie Emile LAROCHE

A travers le Sedan d'hier, Ernest HUPIN, Collection Monographies des villes et village de France - (MICBERTH)

➤ **Sites Internet :**

Site Internet de la ville de Sedan

Site Internet du Pays Sedanais

Site Internet du château-fort

Site Internet de l'hôtel du château-fort

Site Internet de l'INSEE

➤ **Projets Individuels :**

Sainte-Maure-de-Touraine (37), Un cœur historique à la recherche de son identité

Un sentier de découverte du patrimoine sur la commune de Taradeau (VAR), Mise en valeur des patrimoines historique et naturel taradéens à travers un sentier pédestre

Valorisation du patrimoine des communes de Sompt et Tillou (79), Mise en valeur et promotion du circuit intercommunal de la Somptueuse

➤ **Autre source :**

SEDAN CHÂTEAU HAUT, Etude préalable, Mars 2008, François CHATILLON

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE.....	5
Localisation de la ville de Sedan.....	6
INTRODUCTION	7
PARTIE I : Sedan, son passé et son présent	8
A. Présentation générale de la commune	9
1. Une localisation stratégique	9
2. Contexte administratif et poids local de la commune	9
3. Organisation du territoire communal.....	10
4. L'économie à Sedan	10
a. Entreprises	10
b. L'agriculture.....	10
c. Le tertiaire	10
d. Synthèse.....	11
B. Histoire et patrimoine de Sedan.....	12
1. Du château-fort.....	12
2. ...en passant par le patrimoine religieux.....	12
3. ...jusqu'au patrimoine industriel	13
4. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV)	15
PARTIE II : le château-fort, enjeux, potentialités et dysfonctionnements.....	17
A. Le château-fort : description d'un site en plein milieu urbain	18

1.	Evolution et place du château	18
a.	Depuis sa création.....	18
b.	...jusqu'à aujourd'hui	24
2.	Etat actuel du site du château-fort.....	26
a.	Le bâti autour du château.....	26
b.	Les réseaux de communication.....	29
B.	Analyse des flux	32
1.	Les flux routiers	36
a.	Touristiques.....	36
b.	Sedanais	37
c.	Scolaires	37
2.	Les flux piétons	38
a.	Touristiques.....	38
b.	Sedanais	38
c.	Scolaires	39
3.	Les flux occasionnels	40
a.	Le Festival Médiéval.....	40
b.	Guitare et Patrimoine	41
c.	Salles et expositions.....	41
C.	Synthèse et enjeux.....	42
1.	L'arrière du château-fort, synthèse.....	42
2.	Quelques vues du château-fort.....	44
3.	Enjeux et objectifs du projet.....	45

PARTIE III : propositions d'aménagements	46
A. Remise en état de la voirie d'accès à l'arrière du château-fort	47
1. La route d'accès principale	47
2. La route d'accès actuellement interdite	48
3. Eclairage et signalisation	50
B. Le stationnement	52
1. Réaménagement du parking sur le promenoir des prêtres	52
2. Un parking pour l'hôtel du château-fort	54
C. Le chemin piétons autour du château	56
1. Le tracé du chemin	56
2. Un chemin ludique et pédagogique	58
D. Le lien entre « Sedan haut » et « Sedan bas »	59
1. Remise en état du chemin	59
2. Un aménagement qui doit profiter aux Sedanais mais également aux touristes	60
E. Le château-fort, lieu de liens sociaux	62
1. Kiosque à musique	62
2. Aménagement des espaces verts	62
F. Synthèse	64
CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE	66
TABLE DES MATIERES	67

Mise en valeur du site du château-fort de Sedan

Résumé :

Situé dans les Ardennes, au cœur de l'Europe, la commune de Sedan possède un riche patrimoine, issu de son histoire courte, certes, mais très intense en événements. Le château-fort, à l'origine du rayonnement de la ville, est incontestablement aujourd'hui le principal lieu touristique de l'agglomération sedanaise, mais également du département.

Ce monument, le plus étendu d'Europe dans sa catégorie, représente pour la commune un atout économique majeur. Si la ville perd de son attractivité au niveau de l'industrie, le tourisme est, quant à lui, en plein essor.

Ainsi, la municipalité souhaite créer une cohésion entre la ville de Sedan et son patrimoine, en particulier le château-fort. Cette cohésion débute par la mise en valeur du château, qui représente un enjeu majeur puisqu'il doit participer au rayonnement de la commune, comme autrefois.

Il ne s'agit pas de dire que le château n'est pas mis en valeur actuellement, car depuis des dizaines d'années, la commune restaure ce lieu faisant parti de l'identité même de la ville. Cependant, certains endroits autour du château sont laissés sans ou avec peu d'aménagements, où l'insécurité et le rejet règnent.

Pour répondre au mieux aux attentes de la politique communale vis-à-vis du tourisme, l'objectif de la présente étude est d'émettre des propositions d'aménagements visant à redonner vie à « l'arrière » du château-fort, principal concerné, afin de faire de ce lieu un pôle touristique, économique et social. Cette modeste contribution pourrait créer une dynamique autour de plus vastes opérations en centre-ville.

Mots clés :

Patrimoine / Château-fort / Rayonnement / Insécurité / Mise en valeur / Pôle touristique, économique et social